



LE DEVOIR

VOL. XCIV N° 293

LE MERCREDI 24 DÉCEMBRE 2003

87c + TAXES = 1\$

CONTE DE NOËL

Feliz Navidad!

Odile Tremblay

Il aimait voir la crèche de paille trôner sur la petite table près du sapin. La semaine précédente, sa mère avait extirpé la pièce d'artisanat du vieux sac Eaton converti en hotte pour leurs accessoires des Fêtes. La pauvre crèche s'y était tapé une autre année de promiscuité avec un affreux père Noël de plastique, des guirlandes d'ampoules multicolores (dont la moitié allaient encore refuser de s'allumer) et un amas de glaçons tout désargentés. Sans un regard sur cette pacotille de saison, Eric saisit la chose du bout des doigts. Il l'épousseta doucement, la massa pour lui redonner sa forme.

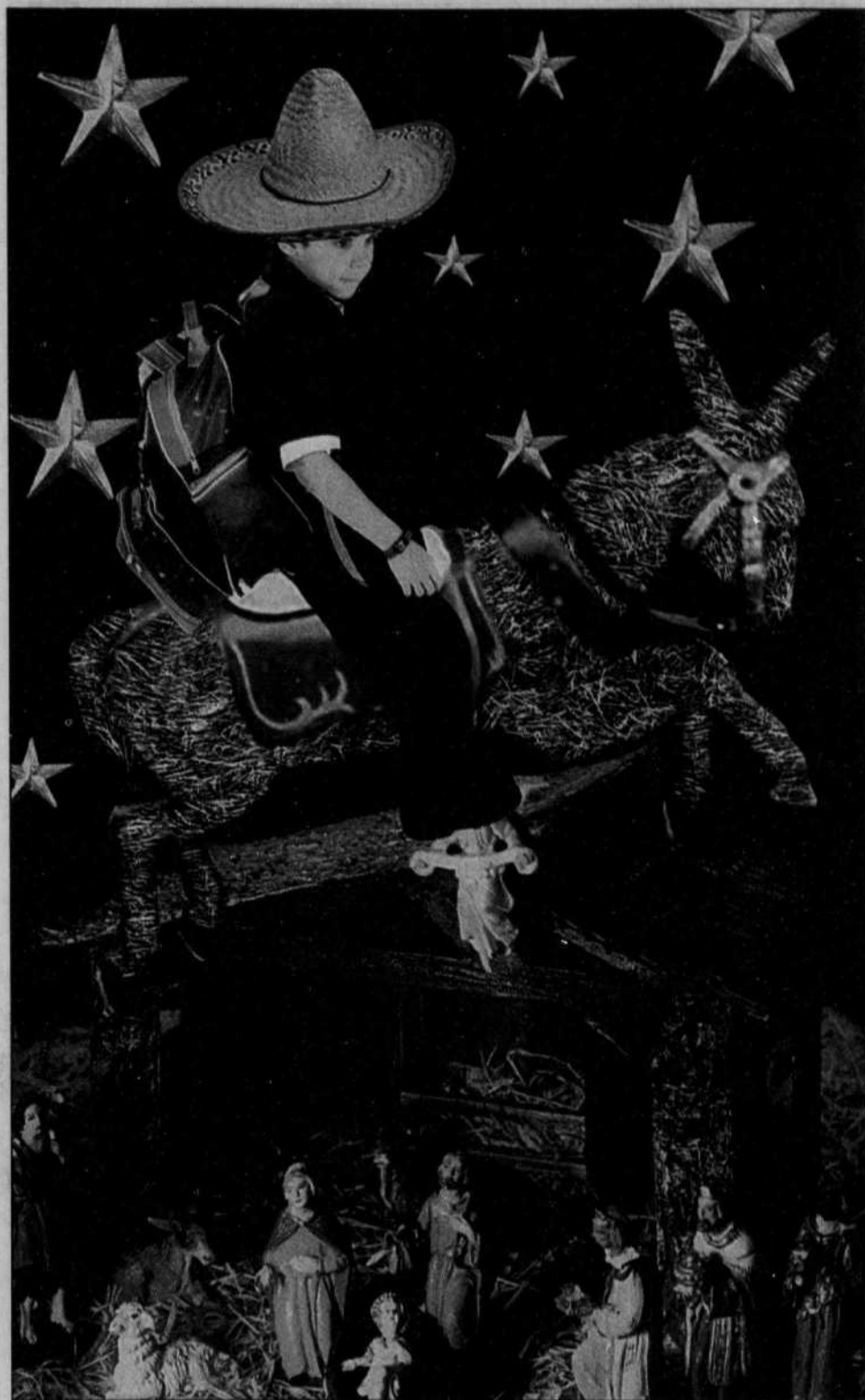
Intacte. Ouf!
N'allez pas croire que cette crèche avait une quelconque signification religieuse pour lui. En fait, il connaissait à peine le b.a.-ba des rituels chrétiens. La piété des générations du dessus s'était effacée à l'échelon maternel, avant sa naissance, quand les églises avaient perdu de la vogue au Québec. Mais son père voyageur avait rapporté le bel objet du Mexique avant de ficher le camp à jamais, lui arrachant du coup sa foi dans tous les pères Noël du monde. Les enfants ont leurs rêves, leurs regrets, leurs fêtes,

leurs points d'interrogation, leurs secrets et pas trop de mots à mettre dessus. Ça les fait parfois frissonner en silence.

A Noël, Eric avait toujours plus froid que les autres jours mais n'osait l'avouer à personne.

A l'exception de la crèche, la cinquantaine imagerie des Fêtes lui répugnait en bloc. Il vomissait les airs à la *Jingle Bells*, les lutins de centre commercial et les patriarches aux grosses fesses écrasées sur des trônes de velours cramoisi avec d'autant plus d'ardeur qu'il avait cessé de croire au père Noël trois ans plus tôt. Or c'est long, trois ans, quand on n'en compte que dix. Plus du tiers d'une vie.

En faux petit dur, il se faisait une gloire de ne pas s'illusionner avec des fictions ridicules. Dans la cour de l'école, ses coups de poing bien alignés avaient



ARCHIVES LE DEVOIR

Non à la marijuana

Dans une décision partagée, la Cour suprême juge valide la criminalisation du cannabis

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

La marijuana, plante maudite et interdite. Dans une décision partagée à six voix contre trois, la Cour suprême du Canada a reconnu hier que le Parlement a toute la latitude voulue pour criminaliser la possession de cannabis.

Le débat est cependant loin d'être clos. Avec ce verdict partagé, la Cour suprême reconnaît l'autorité du Parlement en même temps qu'elle lui rappelle sa capacité de décriminaliser ou de modifier la loi si celle-ci ne correspond plus à une «bonne politique d'intérêt général».

Mais pour le réveillon de ce soir, un cognac vaudra mieux qu'un joint en guise de digestif. «Nous en arrivons à la conclusion que le Parlement a le pouvoir de légiférer pour criminaliser la possession de marijuana s'il juge opportun de le faire», tranchent les juges de la majorité.

Dans cette affaire, les trois plaignants (David Malmo-Levine, Victor Caine et Chris Clay) déploraient le peu de sagesse du Parlement en ce qui a trait à la criminalisation de la simple possession de marijuana. Les torts associés à la mari sont réels mais mineurs sur l'individu et la société, ont-ils plaidé. L'État use de sanctions disproportionnées en regard du «crime» puisque le régime de prohibition fait peser sur les utilisateurs la menace d'une peine de prison et d'un dossier judiciaire. Les appellants criaient donc à une violation du droit à la liberté, à la vie et à la sécurité de la personne.

«Nous irons de l'avant avec le projet de loi sur la marijuana comme prévu», dit Paul Martin

VOIR PAGE A 8: MARIJUANA

VOIR PAGE A 8: Feliz Navidad!

Ni donné ni jeté: Agropur achète le lait des producteurs

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Les 4,5 millions de litres de lait du temps des Fêtes qui ne trouvaient pas preneur auprès des distributeurs industriels ne seront ni jetés ni donnés mais bel et bien vendus à Agropur pour alimenter son usine de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, laquelle a obtenu une prolongation de six mois de son permis d'exploitation de la part du ministère de l'Environnement. Ce permis devait expirer le 30 décembre.

Avant de clore son audience d'urgence à propos de ce lait non réquisitionné, la Régie des marchés agricoles a voulu obtenir l'assurance de la Fédération des producteurs agricoles qu'aucune goutte de ce lait ne serait gaspillée, ce que lui a promis Jean Grégoire, le président de la fédération, qui a invité à la

VOIR PAGE A 8: LAIT

JOYEUX NOËL

Le Devoir ne sera pas publié demain ni vendredi. De retour samedi. Bon congé.

INDEX

Actualités.....	A 2	Éditorial.....	A 6
Annonces.....	B 6	Idées.....	A 7
Avis publics.....	B 4	Météo.....	B 4
Carrières.....	B 3	Monde.....	A 5
Culture.....	B 8	Mots croisés.....	B 6
Décès.....	B 6	Sports.....	B 6
Économie.....	B 1	Télévision.....	B 7

LES COMMUNAUTÉS DE LA NOUVELLE VAGUE

Conserver la langue et la culture

Alors que les Grecs, les Italiens, les Portugais ou même les Vietnamiens arrivés plus récemment ont bien pris racine au Québec et que leurs enfants sont maintenant d'ici, de nouvelles vagues d'immigration façonnent maintenant la métropole. *Le Devoir* présente des membres de trois communautés culturelles qui ont connu un important essor depuis 1990. Après les Roumains et les Sud-Asiatiques (Indiens, Pakistanais, Bangladais, Sri Lankais), les Russes.

CLAIRANDRÉE CAUCHY
LE DEVOIR

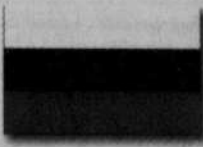
Une vingtaine d'enfants entrent bruyamment en classe, certains savourant une pâtisserie de la cantine pendant que l'institutrice les invite à prendre

place. Une scène courante, sauf que les notes au tableau sont en alphabet cyrillique et que les enfants babillent joyeusement en russe. Bienvenue à l'école Gramota, qui accueille tous les samedis environ 230 enfants russes venus des quatre coins du Grand Montréal dans les locaux de l'école privée des Belles Lettres, située sur le Plateau Mont-Royal, rue de Gaspé.

Au fil de sa courte existence, l'école a été le témoin privilégié de l'essor rapide de la communauté russe, qui a doublé en importance depuis 1995 avec l'arrivée de 3500 nouveaux ressortissants. Au total, le Québec compte 14 500 personnes originaires des pays de l'ex-URSS, dont 7000 Russes.

«Le premier choc culturel des parents, c'est le système d'éducation. Ils disent que leurs enfants perdent leurs maths en plus de la langue.

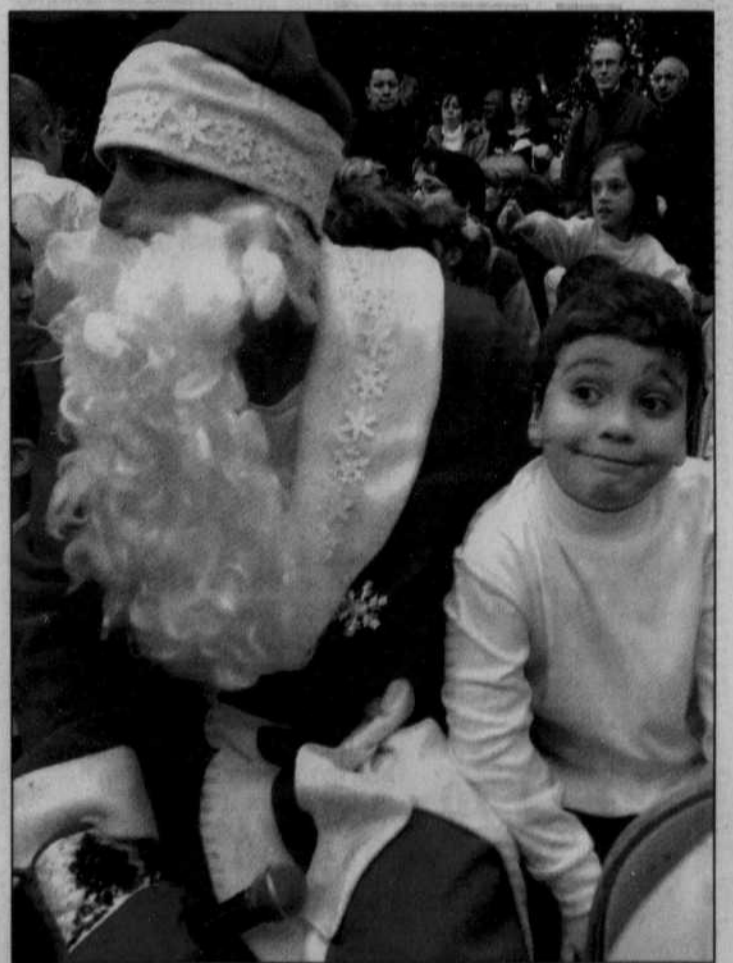
Ils veulent leur offrir le modèle russe, qui met davantage l'accent sur les connaissances scolaires fondamentales», explique la directrice, Tatiana Krouglikova, qui a fondé l'école six mois à peine après son arrivée, en 1995,



«Je suis content d'avoir cette dualité culturelle en moi»

avec en tête l'idée un peu romantique de conserver la langue et la culture dans la communauté. L'école ne se contente pas d'enseigner la langue aux élèves, de la maternelle au secondaire. Ceux du primaire étudient aussi le chant, les mathématiques et le développement du discours. Au secondaire, les leçons de russe et de mathématiques sont accompagnées de cours d'histoire russe et générale, d'histoire de l'art, de géographie et, en option à la fin du secondaire, de chimie, de physique et d'algèbre. Les six heures de leçons sont suivies d'une ou deux heures d'activités parascolaires comme le théâtre, le ballet, le tennis de table ou les échecs.

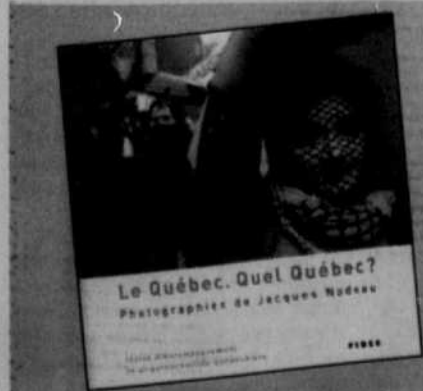
Ces cours sont financés uniquement par la contribution de 65 \$ par mois versée par les parents. L'école bénéficie en outre d'un



PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR

VOIR PAGE A 8: RUSSES

Un Noël russe dans une école montréalaise.



Le Québec. Quel Québec?
Jacques NADEAU [photographe] LE DEVOIR



• LES ACTUALITÉS •

Exploration de la planète rouge

Mars Express se prépare à relayer l'information que récoltera Beagle 2

ASSOCIATED PRESS

Darmstadt, Allemagne — La sonde européenne Mars Express devrait se placer en orbite autour de Mars dans la nuit d'aujourd'hui à demain tandis que le module britannique Beagle 2 devrait se poser à la surface de la planète rouge pour y rechercher des traces de vie. C'est la première mission dans ce but depuis les sondes américaines Viking en 1976.

Mars Express, lancée le 2 juin à Baïkonour (Kazakhstan) par l'Agence spatiale européenne (ESA), aura ainsi voyagé pendant six mois dans le système solaire, sur une distance de 400 millions de kilomètres, à une vitesse moyenne d'environ 10 km/s.

La sonde a largué vendredi dernier le petit atterrisseur Beagle 2 (65 kilos) avant de se repositionner le lendemain en prévision de sa mise en orbite martienne à Noël.

Mars Express «suit parfaitement sa trajectoire», a déclaré hier Bernhard von Weyhe, porte-parole du centre de contrôle de Darmstadt, dans l'ouest de l'Allemagne. «L'atmosphère est pleine de concentration mais détendue», a-t-il assuré au téléphone.

Durant sa mission, Mars Express utilisera un radar pour chercher de l'eau et de la glace dans le

sol, prendra des images de la surface et relatera vers la Terre les données transmises par Beagle 2.

Beagle 2 recherchera d'éventuelles traces de méthane dans l'atmosphère martienne, un sous-produit de nombreux processus biologiques.

Les robots de la NASA ne chercheront pas directement d'eau ni de traces de vie mais ausculteront les roches martiennes pour déterminer leur composition.

Le 3 janvier, c'est Spirit, un robot d'exploration de l'agence spatiale américaine, la NASA, qui est attendu sur Mars, trois semaines avant son petit frère, Opportunity.

Sur un total de 34 missions américaines, soviétiques ou russes vers la planète rouge depuis 1960, les deux tiers ont échoué, dont deux missions de la NASA en 1999, Climate Orbiter et Polar Lander. Début décembre, la sonde japonaise Nozomi, qui devait déterminer si Mars possède un champ magnétique, n'a pu être placée sur la bonne trajectoire.

Deux autres engins de la NASA, Mars Global Surveyor et Mars Odyssey, sont déjà en orbite autour de la planète et continuent de fournir des données. Précieuses mais insuffisantes pour répondre de façon claire et définitive à la question de savoir s'il y a une forme de vie sur Mars.

Les dividendes non imposables de la générosité

Qu'est-ce qui fait courir les riches et les puissants au Bal de la Jonquille et autres activités philanthropiques?

KARINE FORTIN
PRESSE CANADIENNE

Depuis qu'elle organise le Bal de la Jonquille, Alison Silcoff a recruté des dizaines de p.d.g. de grandes entreprises. Elle les a convaincus d'associer leur nom à la cause — la lutte contre le cancer — et de consacrer des dizaines d'heures à la campagne de financement.

Cet événement, qui a lieu au mois d'avril dans l'ancienne gare Windsor, a toujours été un immense succès. L'an dernier, l'actrice Sharon Stone y a participé, tout comme les anciens premiers ministres Brian Mulroney et Lucien Bouchard. En fait, tout le gratin économique et politique du Canada y était.

La soirée placée sous l'égide de Lino Saputo (Fromages Saputo), André Marcheterre (Merck Frosst), Gerald Schwartz (Onex Corporation) ainsi que Réal Raymond (Banque Nationale) a permis de récolter près de 1,6 million, ce qui en fait la plus grosse campagne de financement pour la lutte contre le cancer au Canada.

De la concurrence

Cette année, Laurent Beaudoin (Bombardier), Gordon Nixon (RBC Groupe financier) et Jean-François Leprince (Aventis Pharma) tenteront de faire mieux. Ils ont tous accepté avec enthousiasme, assure Mme Silcoff.

Pourtant, même si l'événement

bénéficie d'une réputation exceptionnelle, l'organisatrice dit avoir de plus en plus de difficulté à dénicher les perles rares. «Il y a énormément de concurrence entre les organismes. Les p.d.g. sont extrêmement sollicités. Il ne suffit plus de leur offrir d'écrire leur nom dans le programme pour qu'ils embarquent», confie-t-elle.

Pas question de les rémunérer en argent sonnante, évidemment. Mais il faut qu'ils aient l'impression d'en tirer quelque chose, pour eux ou pour leur entreprise. Les compagnies pharmaceutiques comme Aventis Pharma ont tout avantage à être associées à la lutte contre le cancer. Mais qu'est-ce qui fait courir les banquiers ou les constructeurs de trains?

Pour le plaisir

Avant tout, le plaisir, jure Mme Silcoff. «La soirée est toujours extraordinaire. Tout le monde veut y être. Il y a de la bonne musique, un bon repas, pas de discours.» Et des convives triés sur le volet, qui ont déboursé un minimum de 3200 \$ chacun pour avoir le droit de se montrer le bout du nez au bal.

La soirée et le cocktail qui la précède fournissent aussi aux participants l'occasion de se côtoyer dans un cadre informel. «C'est du réseautage au plus haut niveau», explique l'organisatrice.

En outre, le Bal de la Jonquille bénéficie d'une excellente cou-

verture de presse. Les chroniques mondaines des grands quotidiens en parlent abondamment, photos à l'appui. Le bal a aussi un site Internet mis à jour à longueur d'année.

L'image des organisateurs et des donateurs en est inévitablement rehaussée. Et ce n'est pas négligeable, reconnaît Jacques Ménard, président de BMO Groupe financier pour le Québec. «Au Québec, on associe peut-être plus qu'ailleurs l'image d'une entreprise à celle de son dirigeant. En ce sens-là, ça peut être bénéfique de s'engager», souligne-t-il.

L'engagement

Mais il ne faut pas être cynique. La recherche de profit n'explique pas tout. «La plupart des gens qui s'engagent le font pour vivre leurs valeurs, pas parce qu'ils se sentent coupables mais parce qu'ils ont l'impression de pouvoir changer les choses. Ce n'est pas du théâtre», dit M. Ménard.

Pour sa part, le banquier consacre «environ 10 à 15 %» de son temps de travail à la philanthropie ou à l'action humanitaire, et ce, depuis des décennies. Ces jours-ci, il œuvre notamment à la Fondation de l'hôpital Sainte-Justine, mais il a déjà prêté main-forte aux Grands Ballets canadiens, à Oxfam Québec et à Centraide.

Il affirme que la philanthropie lui a permis de tester ses valeurs et de développer ses capacités

professionnelles. «Quand, à 20 ans, je m'occupais des campagnes pour Oxfam, je n'avais pas ces responsabilités-là dans mon milieu de travail», rappelle-t-il.

Convaincu des vertus pédagogiques et morales de l'expérience, M. Ménard a plusieurs fois prononcé des discours devant des groupes de jeunes gens d'affaires pour les inciter à consacrer du temps aux organismes culturels ou communautaires.

Voir pour comprendre

La présidente de Centraide du Grand Montréal, Michèle Thibodeau-De Guire, préfère les amener directement sur le terrain. «La clé du succès, c'est qu'ils prennent le temps de venir voir sur le terrain. Il faut toucher le cœur avant l'intelligence, susciter l'émotion.»

Chaque année, elle organise pour les coprésidents de sa campagne une tournée des organismes bien implantés dans un quartier. «Souvent, les gens d'affaires sont très loin de ces réalités-là. La visite leur permet de prendre conscience de ce qui se fait et de comprendre que, sans eux, ça ne marcherait pas», dit-elle.

S'ils décident de s'impliquer, cette certitude sera presque leur seule récompense. «On leur demande beaucoup de temps. On leur demande d'être créatifs, d'être des modèles. Le principe, c'est d'aller au-delà de soi-même si on n'obtient rien en échange», ajoute Mme Thibodeau-De Guire.

Des policiers auraient attaqué la mascotte de Nez rouge

PRESSE CANADIENNE

Trois-Rivières — La Sûreté du Québec a confirmé, hier, qu'une enquête interne était bel et bien menée par la Direction des affaires internes concernant des allégations de voies de fait perpétrées par deux policiers municipaux de Trois-Rivières sur la mascotte de Nez rouge lors de leur soirée de Noël.

Comme l'a indiqué l'agent Gilles Mitchell, du service des relations publiques de la SQ, la direction de la Sécurité publique de Trois-Rivières a demandé le 19 décembre à la SQ de faire une enquête concernant une plainte qu'elle avait reçue de l'opération Nez rouge et du manipulateur de la mascotte. «La police de Trois-Rivières nous a fait parvenir des documents à ce sujet et nous a demandé d'enquêter sur des voies de fait alléguées commises le 13 décembre lors d'une soirée à Cap-de-la-Madeleine», a-t-il déclaré.

Lundi, la SQ a reçu d'autres documents en provenance de la Sécurité publique de Trois-Rivières. «Il s'agissait de documents supplémentaires dont nous avions besoin. Nous pouvons maintenant commencer l'enquête. Le plaignant devrait être rencontré par nos enquêteurs après le temps des Fêtes. Nous interrogerons les témoins également», a-t-il ajouté.

Du côté de la Sécurité publique de Trois-Rivières, on a confirmé que les deux policiers soupçonnés d'avoir agressé la mascotte n'avaient pas été suspendus.

Le 13 décembre, lors de leur soirée de Noël au Centre des Ormeaux dans le secteur Cap-de-la-Madeleine, deux policiers auraient rudoyé la mascotte Nez rouge lors d'une tournée promotionnelle des soirées de bureau. La victime aurait subi des blessures mineures. Les circonstances exactes sont cependant inconnues.

La prison à vie pour Malvo

Le jeune homme avait semé la terreur dans la région de Washington à l'automne 2002

ASSOCIATED PRESS

Chesapeake, Virginie — À l'issue de plus de huit heures de délibérations, le jeune Lee Boyd Malvo a été condamné hier en Virginie à la réclusion à vie.

La semaine dernière, il avait été reconnu coupable de meurtre dans l'un des procès sur la série de crimes qui ont semé la terreur dans la région de Washington à l'automne 2002.

Les coudes sur une table, Malvo, qui était passible de la peine de mort, est resté sans expression face aux jurés du tribunal de Chesapeake.

Il a fallu huit heures et demie — étalées sur deux jours — aux jurés pour décider de son sort. Les jurés ont rejeté les allégations selon lesquelles le jeune homme âgé de 18 ans n'était qu'une marionnette entre les mains de John Allen Muhammad.

Les avocats de l'accusé avaient affirmé que Malvo se trouvait dans un état de démence au moment des faits dans la mesure où John Allen Muhammad lui aurait fait subir un lavage de cerveau qui l'aurait rendu incapable de faire la différence entre le bien et le mal.

Malvo était accusé du meurtre de Linda Franklin, du FBI, le 14 octobre 2002, lors des trois semaines d'attaques qui se sont soldées par la mort de dix personnes et ont fait trois blessés.

Au cours d'un autre procès



BRENDAN McDERMID, ARCHIVES REUTERS

Lee Boyd Malvo, escorté par deux policiers, a été condamné hier à la prison à perpétuité.

tenu au mois de novembre, Muhammad, 42 ans, avait été recon-

nu coupable d'un des meurtres et un jury avait recommandé la peine

de mort. Un juge doit encore décider de la sentence.

GRANDE VENTE

le 26 décembre

de 9 h à 21 h

20%

de réduction sur tous les livres en librairie, à l'exception des revues et des livres scolaires.

25%

sur les bibles et les livres d'art

Paulines
LIBRAIRIE

4362, rue Saint-Denis (métro Mont-Royal)
Montréal (Québec) H2J 2L1

Tél.: (514) 849-3585 — téléc.: (514) 849-6791

ligne sans frais : 1-888-454-8739

Courriel électronique : ilbpaul@paulines.qc.ca

Cette année à Noël

faites votre marque en offrant des cadeaux différents.

Notre Sélection spéciale saura combler tous les amateurs de nature et de décoration.

Ouvert 7 jours/semaine • Consultation Location • Stationnement gratuit

ALPHA
Plantes et poteries

230, rue Peel, Montréal (2 rues au sud de Notre-Dame)

514.935.1812

www.alphaplantes.com

Service de livraison de poinsettias (téléphonez pour demander votre bon de commande)

AFGHANISTAN

Les soldats canadiens ennuyés par la neige

PRESSE CANADIENNE

tasse la neige pour voir ce qui se trouve sur le sol.»

Kaboul — La première chute de neige de l'année en Afghanistan amène son lot de dangers pour les soldats canadiens car elle vient couvrir les mines antipersonnel.

«On se sent un peu plus comme si on était chez nous avec l'arrivée de la neige à deux jours de Noël», lance le caporal John Green, un soldat de Cornerbrook à Terre-Neuve.

La neige est arrivée hier matin à Kaboul, mais elle avait presque entièrement fondu en milieu de journée sous l'intensité des rayons de soleil. Toutefois, aussi belle qu'elle puisse être, la neige cause également des maux de tête aux forces de l'ordre, particulièrement aux patrouilles chargées d'éliminer les mines antipersonnel près du camp Julien où les soldats sont positionnés.

«Ce que nous aurions pu voir auparavant est maintenant caché par la neige», explique le sergent Kelly MacKinnon, un soldat de Gagetown, au Nouveau-Brunswick.

«Il faut agir plus lentement et faire preuve de prudence lorsqu'on

A Kaboul, les endroits potentiellement dangereux sont identifiés par des balises de couleur rouge et les endroits sûrs par des balises de couleur blanche. Mais avec l'arrivée de la neige en Afghanistan, tout est blanc. «Le niveau de risque se retrouve ainsi rehaussé», souligne Kelly MacKinnon.

Par ailleurs, le rôle des soldats de la coalition en Afghanistan est appelé à changer, selon les dires du major-général canadien Andrew Leslie.

Certains pays membres de la coalition sont sur le point de demander à leurs soldats de se lancer activement aux trousses des talibans et des membres du réseau al-Qaïda au lieu de simplement assurer la paix dans les rues de Kaboul.

«Les talibans et leurs alliés tentent de cibler les écoliers, les cadres intermédiaires ainsi que les membres des forces policières vulnérables. Nous croyons que c'est la preuve qu'ils sont au bord du désespoir», a affirmé Andrew Leslie.

LE DEVOIR

POLITIQUE

MONTRÉAL

La GRC arrête une vedette de la chanson populaire kurde

Le corps policier n'a pas dit mot de ce qui est reproché au chanteur Armanç

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Stupeur dans la communauté kurde de Montréal. La tête d'affiche d'un festival culturel qui a débuté hier soir, le chanteur populaire kurde Armanç — sorte de Daniel Bélanger pour la diaspora —, a été arrêté lundi en après-midi par la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Une arrestation mystérieuse pour plusieurs membres de la communauté qui, à quelques heures de l'ouverture des festivités hier, attendaient toujours que les autorités policières fassent la lumière sur ce « geste indélicat qui a choqué beaucoup de nos compatriotes », a expliqué Issa Salim, président de la Fédération canadienne kurde du Québec (FCK).

« C'est la première fois que j'entends parler d'une chose pareille, a commenté Lili Charoeva, de l'Institut kurde de Montréal, jointe hier par Le Devoir à sa résidence. Je pense qu'au Canada, lorsque l'on arrête une personne, il faut avoir de bonnes

raisons et surtout les expliquer. »

Des explications, la GRC en avait peu à fournir hier. Par l'entremise de son porte-parole, Patrice Gélinas, la police fédérale n'a pas souhaité « confirmer ou démentir, pour des raisons juridiques et techniques », l'arrestation de la vedette kurde. Ceci, afin de ne pas « compromettre l'intégrité d'une enquête en cours ». Une déclaration qui était jumelée à ces propos énigmatiques: « La personne n'est pas détenue aux bureaux de la GRC à Montréal. Elle peut aussi communiquer avec qui de droit si elle le désire », a ajouté M. Gélinas.

Selon plusieurs témoins, Armanç, un citoyen suédois de passage à Montréal depuis deux semaines, où il devait hier soir faire découvrir aux Kurdes canadiens les sonorités de son dernier album intitulé *Disa*, a été intercepté « rudement » par les policiers en début d'après-midi lundi devant les locaux de la Fédération canadienne kurde du Québec, situés rue Jean-Talton Est à Montréal.

« Nous devons parler des préparatifs de la soirée d'aujourd'hui [hier], a expliqué Issa Salim. C'est un festival culturel qui débute pour réunir toutes les familles kurdes pendant ce temps des Fêtes. C'est un événement important pour nous et je ne sais pas comment les membres de la communauté vont réagir en découvrant qu'Armanç n'est pas là et qu'il a été arrêté sans explication. Dans un pays comme le Canada, c'est un comportement inadmissible. » Le chanteur devait également se rendre à Toronto, le 28 décembre prochain, pour livrer un concert similaire aux Kurdes ayant élu domicile dans la Ville reine.

Selon le président de la fédération, les Kurdes vivant — ou de passage — au Canada sont, par les temps qui courent, de plus en plus l'objet de « pressions » de la part des forces policières. « Mais nous ne savons pas pourquoi », dit le propriétaire d'un restaurant à Laval qui œuvre bénévolement au sein de la fédération, un organisme chargé d'encadrer les Kurdes arrivant au pays pour les aider à bien s'intégrer à la société québécoise, explique-t-il.

Tout aussi inexplicable est pour lui l'arrestation d'Armanç, « un chanteur populaire de grande qualité et d'une grande gentillesse » qui déchaîne les passions chez les Kurdes dispersés un peu partout sur le globe avec ses chansons d'amour, ses cris de liberté et ses récits du quotidien kurde mis en musique à la sauce occidentale. « Le seul crime qu'a pu commettre cet homme, c'est de parler et de chanter librement », dit-il.

En soirée hier, des informations circulaient, dans une communauté passablement bouleversée par les événements, selon lesquelles le chanteur avait finalement été transféré au Centre de détention de Rivière-des-Prairies — un établissement carcéral provincial hébergeant d'ordinaire des personnes condamnées — dans l'attente d'une comparution devant des fonctionnaires du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Québec fixée à 10h ce matin. Il a toutefois été impossible de faire confirmer cette information par le

Création d'une école politique pour femmes seulement

Les nouvelles conférences régionales des élus risquent d'éloigner encore plus les femmes du pouvoir

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le groupe « Femmes, politique et démocratie » se lance à l'assaut des réticences des femmes du Québec à s'engager en politique. Pour y parvenir, l'organisme met sur pied une formation qui sera offerte en juin prochain à l'École nationale d'administration publique de Québec.

La première cible sera la politique municipale puisqu'il s'agit du niveau décisionnel le plus près de la communauté, des services directs et de la famille. Seulement 10 % des postes de maire sont occupés par des femmes. La présence féminine augmente à 24 % dans les fonctions de conseiller municipal.

Pour la présidente de cet organisme, Elaine Hémond, il apparaît d'autant plus urgent de faire élire des femmes dans les municipalités que l'adoption du projet de loi 34, qui crée les conférences régionales des élus (CRE), risque d'accroître l'absence des femmes. Déjà, la semaine dernière, l'opposition officielle dénonçait les conséquences de la loi pour les femmes.

« Dans la foulée des conférences régionales des élus, les femmes vont être pratiquement exclues du pouvoir régional. Au sein des CRE, on retrouvera les maires et préfets et les présidents d'arrondissement dans les grandes villes. À Québec, j'ai fait les calculs: il y aura 19 membres, dont une seule femme qui pourrait y accéder. Raison de plus pour se battre pour que les femmes s'engagent dans la politique municipale », affirme Mme Hémond.

La tâche qui attend « Femmes, politique et démocratie » n'est pas de tout repos. Les obstacles sont nombreux; les femmes ont mille raisons de ne pas oser faire le saut en politique, explique Mme Hémond. Elles ont encore souvent la double responsabilité du travail et de la famille. Elles n'ont pas développé un réseau capable de soutenir leur candidature. Elles disent ne pas avoir l'argent pour se lancer et, surtout, elles manquent de confiance en elles, croit Elaine Hémond.

« Notre groupe travaille auprès des femmes depuis cinq ans, et ce dont on s'aperçoit, c'est que les femmes sous-estiment leurs compétences. Les femmes oublient que la qualité principale pour être une

bonne élue, c'est le jugement. Et ça, ça ne se calcule pas en diplômes ou en connaissances techniques », soutient Mme Hémond.

C'est donc afin de répondre aux besoins d'aspirantes candidates éventuelles que l'école d'été (entre quatre et six jours) ouvrira ses portes en juin 2004. Dans le programme préliminaire, les sujets abordés seront très variés. On y retrouve des thèmes très pragmatiques comme le travail sur le terrain en vue d'une investiture ou d'une campagne électorale. Il y aura également des sujets de réflexion sur la notion de pouvoir et les valeurs qui y sont liées ainsi que les questions d'éthique que cela soulève. On compte aussi aborder les lois et les structures municipales.

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) est partenaire du projet. D'ailleurs, lors des assises annuelles du printemps, l'UMQ pourrait proposer un atelier portant sur les femmes et la démocratie.

Pour mener à bien leur projet, les dirigeantes de « Femmes, politique et démocratie » ont créé une fondation il y a maintenant un an. Tant le groupe que la fondation sont non partisans. À preuve, quatre femmes d'horizons politiques fort différents se sont associées au projet: la sénatrice Lucie Pépin, la vice-présidente du Parti québécois, Marie Malavoy, la députée libérale de Jean-Talton et ancienne mairesse de Sillery, Margaret Delisle, ainsi que Vera Danyluk, ancienne mairesse de Mont-Royal et ex-présidente de la Communauté urbaine de Montréal.

« Notre originalité par rapport à d'autres groupes du genre, aux États-Unis entre autres, c'est que nous n'avons aucune visée partisane. C'est d'ailleurs assez symptomatique de l'approche des femmes en politique. Les femmes ne se sentent pas toujours à l'aise dans le jeu politique tel que fait par les hommes », croit Elaine Hémond.

L'objectif de la fondation est d'accompagner jusqu'à 45 femmes qui souhaiteraient se présenter aux élections municipales de novembre 2005. La formule de mentorat serait mise en œuvre au cours des deux prochaines années. Jusqu'à présent, la fondation a amassé plus de 17 000 \$, ce qui s'ajoute à une aide gouvernementale de 15 000 \$.

Affaire Arar

Martin ne voit pas en quoi le Canada aurait mal agi

JOHN WARD
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Rien ne permet de conclure que les autorités canadiennes ont commis des erreurs dans le dossier de Maher Arar, a soutenu le premier ministre Paul Martin dans son entrevue de fin d'année à la télévision anglaise de Radio-Canada.

Citoyen canadien, Maher Arar a été arrêté par les autorités américaines lors d'une escale à New York à l'automne 2002. Il a ensuite été expulsé en Syrie, où il a passé dix mois en prison et aurait été torturé. Il a été relâché et aucune accusation n'a été portée contre lui.

Paul Martin dit qu'il tient à ce que tous les faits liés à cet éprouvé dossier soient exposés dans la mesure où cela ne constitue pas un risque pour la sécurité nationale.

Le premier ministre n'a pas eu accès aux documents sur M. Arar mais a été mis au parfum par son équipe. « Je n'ai rien vu qui puisse laisser croire que les responsables canadiens ont mal agi », a-t-il insisté.

La Commission des plaintes du public contre la GRC tente de faire la lumière sur le rôle de la police fédérale dans cette arrestation. Le Comité de surveillance des activi-

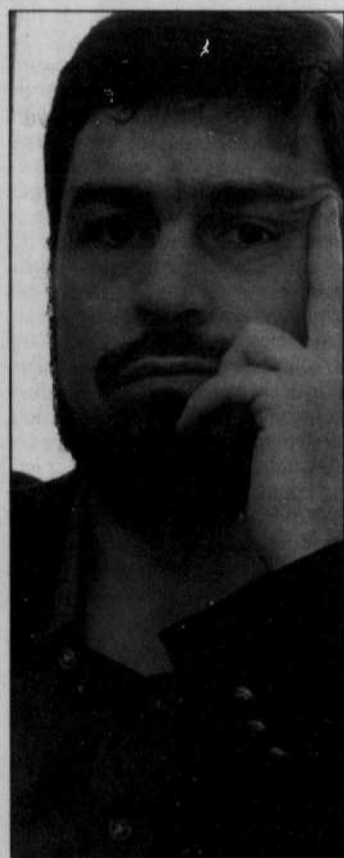
tés de renseignement de sécurité enquête pour sa part sur les agissements du SCRS dans ce dossier.

Avant son arrivée aux commandes, le 12 décembre dernier, Paul Martin avait laissé entendre qu'il ordonnerait peut-être la tenue d'une enquête publique sur l'expulsion de l'ingénieur d'Ottawa.

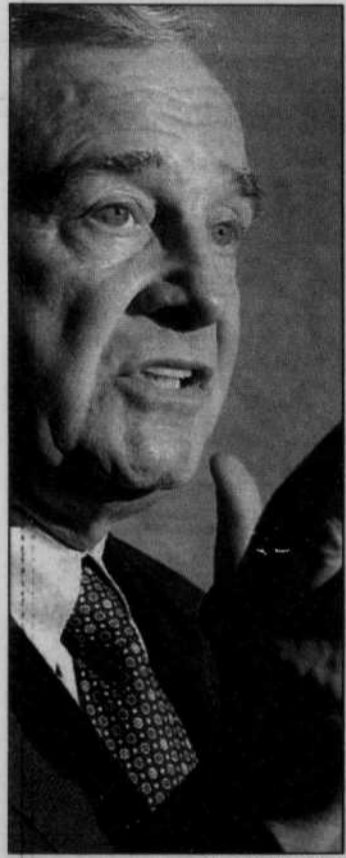
Son discours était plus nuancé sur les ondes de la CBC, hier. « Je vais aller au bout des choses. Je vais mettre au jour les faits, mais je le ferai sans mettre en péril notre sécurité nationale », a-t-il dit.

D'après M. Martin, il est clair que les autorités canadiennes et américaines se sont échangées de l'information sur M. Arar. Mais les autorités des États-Unis ont eu une réaction exagérée. « Je ne pense pas que la façon dont les Américains ont réagi en le déportant en Syrie [...] était acceptable », a-t-il dit.

A son avis, il importe que le Canada et son puissant voisin s'entendent pour faire toute la lumière sur les événements, tant du côté canadien que du côté américain. Et même si certains détails pourraient demeurer confidentiels, « ce que la population canadienne doit savoir sera rendu public », a-t-il assuré. « Comme nation, nous avons le droit de savoir exactement ce qui s'est passé. »



Maher Arar



Paul Martin

Premier cas de vache folle aux États-Unis

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le premier cas de vache folle jamais enregistré aux États-Unis vient d'être détecté dans le nord-ouest du pays, ce qui pourrait avoir un effet dévastateur sur la filière bovine américaine en raison du lien possible de cette maladie avec la maladie humaine de Creutzfeldt-Jacob.

« Une seule vache de l'État de Washington a été testée positive à la maladie de la vache folle », a déclara

la secrétaire américaine à l'Agriculture, Ann Veneman, lors d'une conférence de presse.

L'animal, qui vient d'une ferme à Mapleton, à environ 65 kilomètres de la ville de Yakima, dans l'État de Washington, a été repéré le 9 décembre. De premiers tests ont indiqué que l'animal était porteur de la maladie de la vache folle, mais d'autres tests doivent encore être réalisés pour le confirmer, a précisé Mme Veneman. Un échantillon a été envoyé par avion

militaire en Grande-Bretagne pour y être testé, a-t-elle ajouté.

L'exploitation d'où venait l'animal « a été mise en quarantaine » et l'animal a été « abattu », a-t-elle précisé.

Il s'agit du premier cas suspect de vache folle aux États-Unis. Un premier cas local sur le continent nord-américain avait été enregistré au Canada au printemps dernier, dans la province de l'Alberta. En 1993, un cas de bovin souffrant de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou maladie de la vache

folle, avait été détecté au Canada.

Même s'il s'agit d'un cas « suspect » encore non confirmé, les autorités américaines ont « rendu publique cette découverte avant même la confirmation en Grande-Bretagne parce que nous nous fions aux tests qui ont été déjà menés », a précisé Mme Veneman.

« Malgré cette découverte, nous continuons à avoir confiance dans notre sécurité alimentaire. Le risque pour la santé humaine est extrêmement bas », a affirmé Mme Veneman.

La bataille contre les motoneiges se poursuit

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR
LE DEVOIR

Les riverains de la piste cyclable du Petit Train du Nord, convertie en piste de motoneige en hiver peuvent rêver à des jours meilleurs en sachant que la Cour d'appel du Québec vient d'accepter d'entendre en révision, début février prochain, un récent jugement de la Cour supérieure qui leur refusait d'interdire jusqu'à un nouvel ordre de la Cour d'appel, qui a noté que des délais de plus de deux ans pour trancher

une injonction interlocutoire ne conféraient pas une image très crédible à la justice québécoise.

Les riverains de la piste du Petit Train du Nord ont réclamé un recours collectif contre les MRC et les municipalités de la région ainsi que contre les clubs de motoneige parce que ceux-ci autorisent le passage de ces machines à quelques mètres, dans certains cas, des résidences situées le long de l'ancienne voie ferrée. Les riverains ont enregistré jusqu'à 1000 passages certaines nuits, ce qui pollue leur air, les tient éveillés et stressés, empêche les enfants de dormir et les expose, le jour, aux collisions à la porte des maisons.

Le recours collectif, dont la réclamation totale pour sept années

de nuisance atteint actuellement la somme de 42 millions, a été demandé en novembre 2000. Une fois autorisée, la poursuite formelle a été déposée en janvier 2002. Elle s'est doublée d'une demande d'injonction interlocutoire en décembre 2002, que la juge Louise Otis a tranchée en mars dernier en statuant qu'il n'y avait pas de preuve justifiant une injonction interlocutoire.

Aux États-Unis, les études gouvernementales se multiplient qui démontrent la sévérité des impacts des motoneiges sur la faune et les humains. Ici, au pays de la motoneige, rien de tel.

Les riverains de la piste ont répliqué au verdict de la juge Otis en présentant en novembre der-

nier une nouvelle demande d'injonction interlocutoire mais appuyée cette fois-ci sur des analyses du bruit et des impacts du passage des machines sur leur environnement. La cour a décidé qu'elle trancherait l'injonction interlocutoire dans la demande d'injonction permanente, qui sera débattue à compter de novembre 2004, ce qui reporte au début 2005 une éventuelle décision. Dans la meilleure des hypothèses, cette situation ajoute au moins deux hivers de bruit et de pollution avant que la demande d'injonction interlocutoire ne soit tranchée au mérite. C'est ce que la Cour d'appel du Québec vient d'accepter de revoir en appel à la demande des citoyens.

Gabriel de Mun

Un conclave de six mois

L'élection de Donald XIV

Un sujet qui est dans l'air.

128 pages — 14,95 \$

LES ÉDITIONS GUÉRIN (514) 842-2421

En vente dans toutes les librairies

ÉGLISE DU GESÙ

1202 RUE DE BLEURY (MÉTRO PLACE DES ARTS)

Mercredi le 24 décembre 2003

21h30

Concert de Noël avec la Chorale du Gesù dirigée par madame Patricia Abbot. À l'orgue : madame Aline Letendre et les « Cinq cuivres »

22h00

Messe de la Nativité

Célébrant : P. Bernard Bélaïr, S.J.

LES ACTUALITÉS

La restauration risque de traverser des années de vaches maigres

PRESSE CANADIENNE

Québec — Le manque de main-d'œuvre, le vieillissement et la baisse de population pourraient frapper le secteur de la restauration au Québec.

Une étude réalisée par Guillaume Couture et Berchmans Ntshoboye, de la Direction des études économiques au ministère de l'Agriculture (MAPAQ), souligne que la problématique de la main-d'œuvre sera probablement plus aiguë puisque ce secteur connaît déjà des difficultés de recrutement et de rétention.

«De plus, constatent les auteurs, le secteur emploie beaucoup de jeunes alors que leur nombre s'amenuisera au fil du temps.» En outre, ce secteur se bute à un autre problème de taille avec des conditions de travail moins attrayantes que d'autres secteurs.

L'étude suggère d'explorer trois enjeux qui pourraient atténuer le problème de la baisse de la population active et de ses conséquences appréhendées.

MM. Couture et Ntshoboye invitent les entreprises de la restauration à se donner des pratiques de gestion des ressources humaines plus stimulantes.

Ils proposent de plus que les acteurs du secteur revoient leurs pratiques d'affaires et songent à courtiser de nouveaux bassins de main-d'œuvre comme les jeunes retraités.

«Les compétences, écrivent les deux spécialistes, existent sur le marché. Il reste maintenant à les attirer et à les retenir, sinon les recrutements perpétuels continueront à éroder la marge de profit que dégagent les entreprises de restauration.»

Le secteur de la restauration est considéré comme une industrie importante. En 2002, les services alimentaires québécois employaient 224 000 travailleurs et affichaient un chiffre d'affaires de 8,4 milliards.

Les auteurs de l'étude soulignent que près de 71 % des entreprises de restauration au Québec sont des PME de dix employés et moins. «Elles sont donc, disent-ils, plus susceptibles d'être frappées par une pénurie de main-d'œuvre puisque elles se soucient moins de la gestion des ressources humaines ou, plutôt, ont moins le réflexe de s'en préoccuper.»

Dans leur analyse, les chercheurs constatent que la restauration offre beaucoup d'emplois à temps partiel et que le secteur a traditionnellement recruté ses employés chez les jeunes de moins de 25 ans, des étudiants dans bien des cas. Ceux-ci représentent 40 % de la main-d'œuvre.

Ce sont les régions périphériques qui risquent d'écocher le plus puisque ces étudiants doivent se rendre dans les grandes villes pour poursuivre leurs études. Ils ne sont donc plus disponibles pour les employeurs de leur région.

«Cette situation, croient les auteurs, laisse présager le pire pour l'avenir lorsque la population en âge de travailler sera réduite.»

Se référant à une étude publiée en 2002, ils constatent que 59 % des restaurateurs n'ont aucune formation dans le domaine et que plus du tiers ne souhaitent pas de formation pour eux ou leur personnel.

En outre, MM. Couture et Ntshoboye ont découvert que les métiers nécessitant une formation particulière, comme celui de cuisinier, souffrent aussi d'un grave problème de rétention de la main-d'œuvre.

«Bien que les diplômés, écrivent-ils, soient formés et préparés à travailler dans le milieu de la restauration, ils perdent vite leurs illusions [au sujet de] cette industrie et, en majorité, ils la quittent après y avoir passé moins de cinq ans.»

Ce sont «les conditions de travail très difficiles» qui expliqueraient en partie cette désertion. Pourtant, le Québec forme bon nombre de spécialistes en restauration. Entre 1999 et 2001, un total de 5000 élèves ont reçu un diplôme du secondaire en cuisine. Au cours de la même période, 2400 élèves ont décroché un diplôme collégial en gestion de la restauration.

En fait, l'étude montre du doigt les faibles salaires offerts dans ce secteur, combinés à l'absence d'avantages sociaux. Tableau à l'appui, on indique que les travailleurs œuvrant dans la fabrication d'aliments touchent 15,71 \$ l'heure.

Ceux qui travaillent dans les magasins d'alimentation reçoivent 13,34 \$ l'heure. Dans la restauration, ils encaissent 8,92 \$ l'heure. De plus, c'est ce secteur qui présente le plus faible taux de syndicalisation au Québec, soit 7,3 %, alors que dans le secteur de la fabrication des aliments, il atteint 52,6 %.

Inondations en Mauricie

Les victimes seront indemnisées

PRESSE CANADIENNE

Trois-Rivières — Le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, a annoncé, hier, que les sinistrés de Notre-Dame-de-Montauban recevraient rapidement les indemnisations auxquelles ils ont droit.

Une quarantaine de personnes ont été évacuées et environ trente résidences sont touchées par les inondations causées par le débordement de la rivière Batiscan lundi dernier.

Les citoyens de la municipalité devaient recevoir une lettre expliquant les mesures à prendre afin qu'une évaluation des dommages

soit effectuée le plus rapidement possible.

En conférence de presse, le ministre a précisé que le décret avait été signé dimanche et que des indemnisations avaient déjà commencé à être versées pour certains besoins primaires.

Selon la nouvelle formule d'indemnisation en vigueur, les victimes des inondations seront indemnisées à 80 %. Les résidences secondaires sont toutefois exclues du programme.

Tous les résidents touchés recevront des consignes pour permettre aux experts en sinistre d'évaluer les dommages dès le lendemain de Noël.



À Hong Kong, des enfants de six à dix ans célèbrent la fin des classes... de père Noël. Ces jeunes diplômés ont suivi avec succès un cours, qui inclut l'art du maquillage, qui fait d'eux des pères Noël qualifiés. Le plus âgé, au centre de la photo, est évidemment le vrai père Noël.

Avant d'avoir grandi...

Petite analyse du phénomène autour du père Noël

CATHERINE VINCENT
LE MONDE

Plus que toute autre, la fête de Noël s'applique à créer l'illusion. Parfois non sans douleur.

Tous les ans, c'est la même histoire: les rennes, le traîneau, la grande houppelande rouge pour le protéger du froid. Le même cérémonial — chaussons devant l'âtre, verre de lait (ou de rhum?) et petits biscuits. Les mêmes délicieuses invraisemblances. Avec son ventre rebondi, comment parvient-il à passer par la cheminée? Pourquoi n'en ressort-il pas tout noir de suie? Et quand il n'y en a pas, de cheminée, comment fait-il? Les parents trouvent toujours une explication, les enfants acceptent toujours d'y croire. Puis, ils s'endorment d'un coup, terrassés par la fatigue et l'impatience. Sans avoir réussi, cette fois encore, à le voir déposer ses cadeaux.

Tous les ans, c'est la même histoire, et cela continue quand les petits sont devenus grands. Le père Noël a la vie dure? Il ne s'est même jamais si bien porté? C'est, bien sûr, grâce à l'économie marchande, qui multiplie les vitrines le mettant en scène, les services client-courrier permettant de lui faire parvenir des missives, et les faux pères Noël à barbe trop légère postés aux portes des grands magasins. Mais c'est aussi, c'est peut-être surtout grâce aux parents, qui n'ont de cesse de croire, encore et toujours, aux vertus de cet être surnaturel.

«Le père Noël représente le parent parfait, un personnage qui protège les enfants contre les mauvaises pulsions des adultes», estime le psychanalyste Gilbert Diatkine. Il rappelle l'une des histoires de saint Nicolas (moins connue que celle des trois enfants mis en pièce dans un saloir), «selon laquelle il aurait sauvé trois petites filles de l'esclavage — autrement dit: de la prostitution — en venant déposer la nuit une pomme d'or sur le rebord de leur fenêtre».

Saint Nicolas, rempart symbolique contre la pédophilie? Il est

clair, en tout cas, que le père Noël lui doit beaucoup, même s'il tient aussi d'autres personnages, issus de l'époque médiévale, voire de la mythologie grecque.

La transformation de ce saint (qui connut un culte sans pareil pendant tout le Moyen Âge) en père Noël prend naissance aux États-Unis, au début du XIX^e siècle. En 1809, une histoire romancée de la ville de New York évoque un navire de marins hollandais qui se serait échoué, dans la baie, avec saint Nicolas en figure de proue. La légende raconte qu'il serait alors apparu en rêve à l'un des marins pour lui demander de fonder, en ce lieu, une ville qu'il visiterait chaque année en distribuant des cadeaux par les cheminées.

L'affaire rebondit en 1823 avec la publication d'un poème dans un journal de l'État de New York. Écrit pour ses propres enfants par le révérend Moore, pasteur luthérien, *La Nuit avant Noël* métamorphose l'évêque saint Nicolas en un vieil elfe joufflu et dodu. Voyageant dans un traîneau tiré par des rennes, il s'arrête au-dessus de la maison du révérend, y entre par la cheminée et dépose dans les chaussures des enfants les cadeaux que contient son grand bachelon. Sous le nom de Santa Claus, le personnage de millions d'enfants... Le père Noël était né. Il ne restait plus à la marque Coca-Cola qu'à lui imposer ses couleurs pour le revêtir, dans les années 1930, de son habit rouge et blanc.

Qui se souvient qu'en 1951, à Dijon, l'effigie du père Noël fut brûlée sur le parvis de la cathédrale par le clergé, qui redoutait une «paganisation» des esprits? En France comme dans d'innombrables pays, le père Noël est désormais chez lui. Les petits en parlent des semaines à l'avance, et les adultes en profitent pour renouer avec leur propre enfance, troquant leur nostalgie contre un plaisir partagé.

Leurs souvenirs de Noël confinent au merveilleux? Ils tenteront d'en transmettre le goût à la génération suivante. Cette période de

fêtes était triste, conflictuelle? On fera tout pour que, cette fois, cela soit réussi. Dans tous les cas ou presque (car il est des parents qui, pour ne pas «mentir», préfèrent ne jamais le convier à venir sous le sapin), le bienfaiteur à la barbe blanche sera le bienvenu. Tout cela, bien sûr, «pour les enfants»: une promesse de bonheur plus évidente que celle que l'on se prête à soi-même puisque la manne céleste, abondante et gratuite, témoigne d'une puissance protectrice et généreuse sur laquelle, précisément, l'adulte a appris à ne plus compter.

Regarder le spectacle avec les yeux de l'enfant et s'émerveiller de son émerveillement... Quel père, quelle mère n'en a pas profité? «Le mythe du père Noël est complètement partagé par les parents et les enfants. Quand la croyance fonctionne, chacun est pris dans une mise en scène commune», remarque Gilbert Diatkine, pour qui ce mythe fonctionne comme un phénomène «transitionnel».

Expression créée il y a un demi-siècle par le psychanalyste d'enfants britannique Donald Winnicott, l'«objet transitionnel» désigne tout objet matériel (ours en peluche, doudou) auquel le nourrisson attribue une valeur affective particulière et qui lui permet d'adoucir la séparation temporaire d'avec sa mère. De même que le petit enfant jette son ours par terre, puis le ramasse et le jette à nouveau comme pour vérifier qu'il peut s'en passer un moment, le fait que le père Noël revienne une fois l'an lui permettrait ainsi de vivre en douceur la période intermédiaire durant laquelle il ne sait pas très bien s'il y croit ou pas.

Et quand il n'y croit plus, vraiment plus? Il ne lui reste plus qu'à accepter alors d'avoir grandi — ce dont il tire en général fierté, respectant, comme le font les adultes, la croyance des plus petits. Ce qui ne l'empêche pas, parfois, de mettre en place des stratégies pour compenser la perte.

«Après avoir compris qu'il n'existe pas, certains enfants vont élaborer toutes sortes de théories substitutives afin de lui maintenir une cer-

taine réalité: d'autres vont continuer à l'évoquer mentalement, se raconter des histoires à son propos, surtout au moment de Noël», remarque la psychologue Véronique Piaton-Hallé, qui vient de consacrer un ouvrage au vieux bonhomme céleste après avoir interrogé une quinzaine de familles, constituées de parents et d'enfants d'environ dix ans.

Parmi ces derniers, elle cite Marianne, pour qui le père Noël, quand elle était petite, était immortel et «pouvait tout voir, tout entendre». Marianne, c'est sûr, a cessé d'y croire. Mais quand on lui demande qui, à son avis, a inventé ce personnage divin, elle répond avec assurance: «Le père Noël, il s'est inventé tout seul.»



SERGEI KARPUGHIN REUTERS

Comment ne pas y croire? À Moscou, un enfant observe le père Noël entrer par la fenêtre.

Les anciens combattants remportent une bataille

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La Cour supérieure de l'Ontario juge que les anciens combattants souffrant de troubles psychologiques peuvent obtenir des compensations à la suite de la mauvaise gestion de leurs comptes en fidéicommis par le gouvernement fédéral.

Cette décision des tribunaux fait suite à une longue bataille menée au nom des anciens combattants à propos de la gestion de leurs pensions de vieillesse et de leurs allocations personnelles pendant une période de 80 ans.

Le juge John Brockenshire a expliqué que la décision émise par la Cour suprême du Canada en juillet dernier sur un aspect du cas n'avait pas complètement anéanti les es-

poirs des anciens combattants.

Le magistrat a aussi souligné que tout indique que le montant dû aux anciens combattants «a-lait excéder, et peut-être même par une marge substantielle, le milliard de dollars». John Brockenshire ajoute toutefois qu'il a besoin d'informations additionnelles pour en arriver à un montant précis.

«C'est une bonne journée pour les anciens combattants», affirme David Greenaway, l'avocat responsable de la poursuite intentée au nom de 30 000 anciens combattants aux prises avec des troubles de santé mentale dont 1000 seulement seraient encore en vie. La gestion de l'argent au cœur de la plainte vise la période allant de la Première Guerre mondiale à 1990.

Les enseignants et cadres scolaires savent exactement où aller pour trouver du matériel pédagogique, un fournisseur d'équipement, une ressource ou une bonne idée de sortie scolaire.

Mais votre entreprise sait-elle comment les rejoindre du premier coup?

Si vous tenez vraiment à la clientèle des établissements scolaires, faites ce qu'il faut!

Réservez dès maintenant votre espace au Répertoire des ressources scolaires

(514) 277-4544 # 239

www.lepointadm.com

Répertoire des ressources scolaires 2004-2005



www.lepointadm.com

GIORGIO
EMPORIO

BOXING DAY

50% à 70%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE

COMPLETS :	495\$	CUIRS :	495\$
VESTONS :	295\$	MANTEAUX :	350\$
PANTALONS :	95\$	CHAUSSURES :	145\$
CHEMISES :	75\$	JEANS :	95\$

1455 RUE PEEL (LES COURS MONT-ROYAL) 282-0022

LE DEVOIR

LE MONDE

ARABIE

Les réformes se font urgentes

MOUNA NAÏM
LE MONDE

Riyad — Le Conseil consultatif saoudien, qui joue dans les institutions du royaume un rôle d'Assemblée législative non élue, vient de porter à son ordre du jour l'introduction de certains changements dans l'enseignement féminin. L'un des projets serait d'une incroyable banalité dans un autre pays, y compris musulman, mais il a toutes les chances de soulever ici une polémique. Il s'agit d'introduire le sport dans les écoles pour filles, «selon des modalités qui ne contredisent pas la charia», la loi musulmane. Ce conseil ayant le pouvoir de recommander mais non de légiférer, c'est le pouvoir exécutif qui décidera. De nombreux Saoudiens et Saoudiennes pensent qu'une telle mesure n'a aucune chance de se traduire en actes. «Ils alléguent que cela constituera un précédent, que les filles réclameront ensuite des clubs sportifs, puis davantage encore!», commente un haut fonctionnaire qui préfère garder l'anonymat.

Pour les plus réformistes des Saoudiens, les choses bougent trop lentement, alors que la lutte contre l'extrémisme militant réclame, selon eux, des mesures d'urgence, parallèlement à la répression. Parrainée par les autorités, une conférence dite de «dialogue national» a déjà tenu une première session et doit se réunir de nouveau dans les prochaines semaines. Certains, tels Abdel Khaleq Alabdul Hai, professeur de sciences politiques à l'université Roi-Saoud, y voit un net progrès, dans la mesure où elle traduit la reconnaissance officielle d'un certain pluralisme religieux — sunnite et chiite — et de pensée.

Le débat dans les journaux

Les journaux sont un espace privilégié de débat, et cette libre parole, souvent fort audacieuse pour un pays où elle n'avait pas droit de cité, marque elle aussi une avancée. Intellectuels et universitaires en profitent pour mettre le doigt sur les plaies et pour réclamer des changements, n'hésitant pas à faire appel au besoin à des textes religieux pour réfuter les idées les plus réactionnaires, défendues au nom de la religion par les purs et durs du système et de la société.

Mais alors que certains affirment faire confiance au prince héritier Abdallah Ben Abdel Aziz, qui dirige de facto le royaume à cause de la maladie du roi, pour faire bouger les choses — «le prince est conscient de l'humeur de la nation et sait que, par ces temps de globalisation, aucun pays ne peut plus désormais demeurer en état de stagnation», dit l'universitaire Khalil al-Khalil —, d'autres redoutent que les divergences au sein de la famille régnante, les hésitations des autorités sur le chemin à suivre et l'absence d'une véritable stratégie de changements ne finissent par déboucher sur de simples saupoudrages.

Presque tous mettent l'accent sur la part de responsabilité des États-Unis dans la genèse du terrorisme islamiste, non seulement parce que, soulignent-ils, Oussama ben Laden et ses affidés sont les créateurs de la guerre contre l'armée rouge en Afghanistan, dans les années 1980, mais aussi à cause de leur politique de «soutien total à Israël», de l'occupation de l'Irak et de leur volonté de puissance régionale.

Tous montrent néanmoins également du doigt une structure culturelle autochtone, fondée sur ce que M. Alabdul Hai qualifie d'«interprétation sous-développée de l'islam» et sur l'exclusion, singulièrement de la femme. «L'enseignement doit être revu et les programmes éducatifs doivent être réécrits dès le primaire, dit-il. Mais c'est un processus qui demande de la patience. Il commence par la parole et la pensée.»

Sans la moindre auto-indulgence, Khalil al-Khalil critique «un système culturel bâti sur la flatterie — à l'égard des dirigeants —, la négligence de l'être humain et sur la religion dans son acception historique». «Ce qui explique, dit-il, la stérilité de notre production intellectuelle en près d'un siècle. Nous nous sommes fortement repliés sur nous-mêmes, convaincus que le monde a besoin de nous, et nous ne nous en sommes rendu compte qu'avec les attentats antiaméricains du 11 septembre 2001.»

Remise en question d'une culture

Il déplore que «le développement national n'ait pas obéi à une stratégie claire prenant en compte les changements internationaux, les bouleversements démographiques nationaux et les fluctuations du prix du pétrole», qui est à la base de l'économie saoudienne. «Toute autre culture que l'officielle étant interdite, c'est une culture souterraine radicale qui s'est constituée», que les «institutions religieuses, singulièrement le ministère des Affaires islamiques, n'ont pas contré», alors même qu'elles disposent d'une «véritable armée de réserve», avec 40 000 mosquées, dont les effectifs, toutes professions confondues, s'élèvent à 130 000 personnes, et d'un organisme chargé de prêcher la vertu et d'interdire le vice fort de plus de 8000 personnes.

Pour M. al-Khalil, la seule et unique solution est «une véritable remise en question de l'ensemble de la culture». Faut-il rappeler, interroge-t-il, que les établissements d'enseignement supérieur ne peuvent accueillir plus de 40 % des bacheliers, que 7 % seulement de la main-d'œuvre féminine est incluse dans la vie active, alors que 52 % des diplômés des universités sont des filles, que les jardins d'enfants ne peuvent accueillir plus de 16 % des gamins en âge de les fréquenter, alors que, «chaque minute, un enfant naît dans le royaume»?

Des scientifiques pakistanais suspects?

REUTERS

Islamabad et Vienne — Les échanges nucléaires pakistano-iraniens, actuellement sous la loupe de l'AIEA, paraissent plus structurés qu'on ne le pensait initialement, des «intermédiaires» pakistanais semblant avoir aidé des chercheurs du secteur atomique à fournir à l'Iran de telles technologies, a-t-on appris de sources diplomatiques.

Des diplomates et des experts en armements ont également indiqué que l'on soupçonnait de plus en plus fortement des ressortissants pakistanais d'avoir aidé la Corée du Nord à acquérir du matériel et des technologies liés à l'enrichissement de l'uranium.

Lundi, Islamabad avait fait savoir qu'Abdul Qadeer Khan, «père de la bombe atomique pakistanaise», était interrogé dans le cadre d'une affaire de transfert de technologies à l'Iran impliquant plusieurs scientifiques employés dans ses Laboratoires de recherche Khan, usine d'enrichissement d'uranium située près de la capitale.

L'enrichissement de l'uranium permet d'utiliser le minerai radioactif pour fabriquer du combustible nucléaire ou, s'il est fortement enrichi, une bombe.

Des diplomates occidentaux ont déclaré que l'Agence internationale pour l'énergie atomique avait identifié une demi-douzaine de chercheurs du secteur nucléaire pakistanais qui auraient aidé

l'Iran. L'AIEA, qui n'a pas accusé la Pakistan, s'est refusée à tout commentaire à ce sujet.

Les autorités pakistanaises ont reconnu hier que l'enquête menée sur d'éventuels transferts de technologie nucléaire vers l'Iran montrait que «certains individus pouvaient avoir été motivés par l'ambition personnelle ou l'appât du gain». Le Pakistan, a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, est décidé à faire toute la lumière sur ces accusations.

Au dire de plusieurs diplomates occidentaux en poste à Vienne, plusieurs «intermédiaires» ayant aidé l'Iran à contourner les sanctions internationales pour acquérir du matériel de centrifugation sont de nationalité pakistanaise.

Israël frappe dans la bande de Gaza

Les Brigades des martyrs d'al-Aqsa jurent de venger la mort de huit Palestiniens

REUTERS

Gaza — L'armée israélienne a tué huit Palestiniens lors d'un raid mené hier matin dans la bande de Gaza, le plus meurtrier depuis octobre, qui marque un regain de violence au lendemain du décès de deux soldats israéliens dans une embuscade.

Quelques heures auparavant, des Palestiniens s'en étaient pris au ministre égyptien des Affaires étrangères, Ahmed Maher, dans une mosquée de Jérusalem, signe des tensions faisant obstacle aux tentatives de relance de la «feuille de route», plan de paix pour le Proche-Orient soutenu par les États-Unis.

Maher, le plus haut responsable égyptien à se rendre en Israël depuis le début de l'intifada palestinienne en septembre 2000, a tenu à dédramatiser l'incident et a affirmé son intention de ne pas se laisser distraire de l'objectif de sa visite. Maher, qui peu avant avait eu des entretiens très attendus avec le premier ministre Ariel Sharon, a été conduit ensuite dans un hôpital de Jérusalem où il n'est resté que quelques heures pour subir des examens.

Les groupes radicaux n'ont pas donné suite jusqu'ici aux efforts de médiation égyptiens, qui visent à relancer la feuille de route.

Les relations israélo-égyptiennes connaissent un réchauffement après s'être fortement détériorées du fait de la répression de la deuxième intifada.

Un porte-parole de la police israélienne a déclaré que les agresseurs de Maher appartenaient à un groupe islamique marginal appelé Parti de la libération. La police a arrêté sept Palestiniens après l'incident.

Selon un responsable israélien, Sharon a déclaré à Maher qu'il réagirait positivement à la proclamation d'une trêve par les activistes palestiniens, ce qui paraît marquer un petit pas vers ce qu'attendent ces derniers.

Le raid militaire israélien d'hier est survenu quelques heures après que deux officiers de l'armée is-



Enfants évacués dans un camp de réfugiés.

raélienne eurent été abattus non loin d'une colonie du centre de la bande de Gaza. Il s'agit des premiers Israéliens tués dans de telles circonstances depuis un mois dans les territoires occupés.

L'attaque des deux officiers a été revendiquée à la fois par les Brigades des martyrs d'al-Aqsa, mouvement armé qui se réclame du Fatah de Yasser Arafat, et par le Jihad islamique. Un activiste palestinien a

ensuite été abattu. Selon des témoins palestiniens, une vingtaine de chars sont arrivés avant l'aube à l'entrée d'un camp de réfugiés de la région de Rafah, provoquant des tirs d'activistes.

Des soldats ont abattu dans le camp un homme de 50 ans et deux tireurs isolés dans le camp, ont déclaré des médecins palestiniens. Un autre Palestinien touché au ventre a succombé à l'hôpital. Un activiste a été amené mort à l'hôpital, une bombe dans la main, ont indiqué des témoins. Un autre a succombé à des blessures provoquées par des éclats d'obus.

Un policier palestinien a en outre été abattu à l'intérieur même du poste-frontière, ainsi qu'un homme qui assistait à la fusillade de sa fenêtre. Les médecins palestiniens ont ajouté qu'une quarantaine de personnes avaient en outre été blessées. Selon une source militaire israélienne, les soldats sont entrés à Rafah «dans le cadre d'une lutte continue» pour détruire un ensemble de tunnels par lesquels des explosifs en provenance d'Égypte étaient introduits clandestinement.

Déplorant le décès de deux des leurs dans le raid de Rafah, les Brigades des martyrs d'al-Aqsa ont juré d'intensifier la résistance et de se venger en frappant au cœur même d'Israël.

Pour un porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères, Jonathan Peled, l'embuscade de Gaza montre que les Palestiniens sont déterminés à «enterrer de faire capoter toute chance de faire progresser la feuille de route». L'État juif, qui exige une action résolue des autorités palestiniennes contre les activistes, a fait savoir qu'en cas d'échec de ce plan de paix il prendrait des mesures unilatérales pour séparer des Palestiniens, en s'emparant de territoires qu'ils revendiquent pour leur futur État. Les Palestiniens veulent qu'Israël remplisse ses obligations en supprimant des avant-postes, en gelant les créations de colonies de peuplement et en interrompant la construction d'un mur de sécurité mis en place en Cisjordanie.

11 septembre 2001

La grande majorité des victimes acceptent les indemnités

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Une très large majorité des victimes des attentats du 11 septembre 2001 ont déposé une demande d'indemnisation, en dépit des tiraillements personnels et des critiques contre le Fonds spécial mis en place par l'administration américaine.

Lundi à minuit, heure limite de dépôt des dossiers, 2833 familles de disparus avaient remis leur demande (soit plus de 95 % d'entre elles), ainsi que 3624 blessés. Il faudra encore patienter quelques jours pour connaître les résultats définitifs, mais ceux-ci ne devraient guère différer.

Plus d'une centaine de familles ont attendu la dernière journée pour se faire connaître. Un avocat a aussi remis lundi 200 dossiers de blessés, tandis que des centres

installés spécialement ont vu des retardataires se présenter juste quelques minutes avant l'expiration du délai, raconte Charles Miller, porte-parole du ministère de la Justice, responsable du Fonds.

Nombre de victimes ont mis du temps à franchir le pas et une campagne d'explication avait été diligentée cet automne par les responsables du plan.

Le fait que le Fonds impose de renoncer aux poursuites contre les sociétés impliquées dans le drame (compagnies aériennes, responsables des sites ou de sécurité aéroportuaire) a été une des principales causes d'hésitation de la part des familles. Ce fonds avait été créé par le Congrès deux semaines après les attentats pour empêcher des faillites majeures dans ces secteurs en raison des plaintes.

Finalement, une soixantaine de familles ont renoncé à demander des indemnités, préférant se tourner vers les tribunaux, dont elles disent attendre des réponses sur les responsabilités, les manquements, les erreurs ayant selon elles contribué à la catastrophe.

Avant de demander l'indemnisation, les victimes ont aussi été confrontées à la culpabilité, le chagrin, le refus d'accepter ou de faire son deuil.

Le Fonds, qui a déjà distribué un total de 1,6 milliard de dollars à quelque 1160 personnes (blessés et familles), espère que d'ici juin 2004 tous les dossiers auront été étudiés et les victimes, rétribuées.

Jusqu'à présent, elles ont reçu en moyenne 1,78 million de dollars (de 250 000 \$ à 6,9 millions pour les proches de disparus, de 500 \$ à 7,9 millions pour les blessés).

Arrestation de nombreux résistants irakiens

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bagdad — Les troupes américaines ont arrêté lundi et hier plus de 70 personnes, dont un proche de l'ancien «numéro deux» irakien, Ezzat Ibrahim, dans des opérations aux environs de Bagdad et dans le nord du pays.

Un chef tribal considéré comme un proche de M. Ibrahim a été arrêté à Mossoul, selon un membre des forces irakiennes, la police et des proches.

Cheikh Ghazi Hanach, chef de l'influente tribu des Tayy, a été arrêté avec ses trois fils par l'armée américaine à son domicile, après un accrochage au cours duquel un de ses gardes du corps a été tué, selon un membre des Forces de défense civile irakiennes.

Ezzat Ibrahim, 61 ans, est le plus haut responsable du régime déchu toujours en fuite. Sa tête a été mise à prix pour 10 millions par les Américains, qui l'ont accusé de coordonner les attaques antiaméricaines en Irak. Les forces américaines ont également arrêté hier à l'aube à Mossoul un ancien général des services de renseignement irakiens, Abdallah Jassem Ahmad, selon un officier de la police irakienne.

Plusieurs autres arrestations ont été effectuées dans les régions de Baaqouba, Falloujah et Kirkouk.

Les manifs font des victimes en Haïti

AGENCE FRANCE-PRESSE

Port-au-Prince — Deux personnes ont été tuées et six autres blessées lors des manifestations qui se sont déroulées lundi à Port-au-Prince pour réclamer le départ du président Jean-Bertrand Aristide, selon un nouveau bilan de la police présenté hier.

Un premier homme a été tué lorsque des individus armés circulant en jeep ont ouvert le feu sur les manifestants et que la police a riposté, selon un porte-parole de la police. Les circonstances de la mort de la deuxième victime n'ont pas été rendues publiques.

Le premier ministre Yvon Neptune, qui a confirmé ce bilan, a rejeté la responsabilité des tirs sur les manifestants, accusation vivement démentie par l'opposition.

Cette importante manifestation avait réuni lundi, à l'appel de la plate-forme de la société civile et de l'opposition, des dizaines de milliers de personnes, selon les organisateurs, et 3000, selon le gouvernement.

Par ailleurs, selon un journaliste local, deux riverains ont été tués lundi aux Gonaïves lors d'un échange de tirs entre la police et des opposants armés. Ce nouvel incident porte à au moins 32 le nombre de morts lors d'incidents survenus dans cette ville côtière de Haïti depuis fin septembre.

Librairie **Renaud-Bray** www.renaud-bray.com

Livres • Musique • Films • Cadeaux • Jeux

SOLDES D'APRÈS-NOËL
LE 26 DÉCEMBRE

-20%
sur tous les articles à prix courant à l'exception des revues et des journaux.

-50%
sur les articles de Noël identifiés.

COUP DE CŒUR

25 succursales au Québec

5252, ch. de la Côte-des-Neiges Tél.: (514) 342-1515	1155, rue Ste-Catherine E. Tél.: (514) 827-4477	1601, rue Fleury Est Tél.: (514) 384-9920	Centre Laval Tél.: (450) 882-2587	Promenades St-Bruno Niveau 1 Tél.: (450) 441-6242 Niveau 2 Tél.: (450) 653-6546
3666, rue St-Denis Tél.: (514) 288-0952	1432, rue Ste-Catherine O. Tél.: (514) 876-9119	Carrefour Angrignon Tél.: (514) 365-2587	Carrefour Laval Tél.: (450) 881-3032	
4301, rue St-Denis Tél.: (514) 495-3656	Complexe Desjardins Tél.: (514) 288-4844	Galerias d'Anjou Tél.: (514) 353-2353	6925, boul. Taschereau Brossard Tél.: (450) 443-5350	Carrefour du Nord Tél.: (450) 432-9100
Succursale Champigny 4380, rue St-Denis Tél.: (514) 844-2587	5117, avenue du Parc Tél.: (514) 278-7651	Place Versailles Tél.: (514) 351-0350	Promenades de Sorel Tél.: (450) 746-8771	Promenades Drummondville Tél.: (819) 850-2090

AUCUN ÉCHANGE LE 26 DÉCEMBRE

É D I T O R I A L

Minuit-Soleil!

Ni le vent, ni la pluie, ni la neige: rien ne pourra arrêter sa course transstellaire. Titan d'en haut, roi des astres. Fils du feu ou père de l'aurore, il tient à sa trajectoire comme un TGV à ses rails. On dit en certains cas que là où le soleil ne va pas, là va le médecin. Totalitaire, intransigeant à sa manière et se fichant pas mal des nuages, il protège ses droits un peu comme un lion sa forêt. Par le soleil se montre la lumière au petit matin et par lui s'éteignent une à une les étoiles. Mille idées postmodernes, mille inventions high tech ne l'empêcheront pas de paraître, au lendemain du solstice d'hiver, quelques secondes plus tôt que la veille. Chez les Romains, longtemps avant notre ère, le solstice d'hiver était l'occasion de grandes réjouissances: Salut, soleil! Salut, lumière! Enfin...

Légendes et réalités entrecroisées, il est arrivé que le héros du même solstice d'hiver se soit nommé Jésus. Épris de mystique cosmique comme d'énergie vitale, les premiers croyants de notre ère se mirent à comparer le Messie longtemps attendu au soleil levant, à la lumière d'en haut. Ainsi prie déjà le contemporain Zacharie, prêtre juif et témoin bien identifié des temps nouveaux: «*Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël... Grâce à la bonté profonde de notre Dieu nous visite l'Astre levant venu d'en haut.*» Au temple de Jérusalem, un autre ancien, du nom de Siméon, prend le nouvel Enfant dans ses bras: «*Enfin! Mes yeux ont vu ton salut, Lumière pour éclairer les nations... Laisse ton serviteur s'en aller en paix.*»



Benoît Lacroix
o. p.
♦ ♦ ♦

Le récit strict de cet événement fondateur qu'est la naissance de Jésus à Bethléem se limite à ce qui est écrit dans les années 80 de notre ère: «*Marie accoucha de son fils premier-né, l'emballa et le déposa dans une mangeoire*» (Lc 2, 6). Ne sont indiqués ni le jour ni l'heure, et encore moins la minute. Il faudra attendre quelques siècles avant que ne soit rappelé d'une façon plus définitive que Jésus, soleil vaincu, lumière née de la lumière, est né au temps du solstice d'hiver, soit le 25 décembre.

Pour nos ancêtres venus de la vieille Europe chrétienne, cette date est acquise et par voix de tradition orale et par voix de textes superposés, avec cette précision locale que «*mon pays, c'est l'hiver*». Jésus est né au froid, peut-être durant une bordée de neige. Pas de chauffage! Grand-père Blais, de la côte de Bellechasse, est à la fois ému, fier et rassuré: «*Le petit Jésus, lui, est né dans la misère, au frette, comme nous autres dans les rangs d'en haut. Tu vois ben, mon garçon, ça n'en a pas fait un enfant feluette.*»

Admettons charitablement avec grand-père que Jésus soit né en hiver et au froid. Mais à quelle heure exactement? Ils ont voulu savoir. La réponse est simple: à minuit pile. Pourquoi? Un jour aussi sacré, aussi divin, ne peut commencer qu'avec le premier instant de la première seconde. «*Minuit, chrétiens, c'est l'heure solennelle où l'Homme-Dieu descendit jus qu'à nous.*»

C'est ainsi que, pendant des siècles de foi et sans toujours mesurer l'impact de toutes ces croyances, nous avons tout bonnement obéi à une vision cosmique de la journée de Noël: messe à minuit, messe à l'aurore, messe durant le jour, vêpres le soir. Mystique et sentiment épique ont toujours fait bon ménage.

Après la prière de Zacharie, après celle de Siméon et les oraisons de tant de priants, voici encore, au XIII^e siècle, le salut au soleil du grand François d'Assise, dont on dit, au surplus, qu'il aurait inventé la première crèche de Noël. «*Loué sois-tu, mon Seigneur, avec toutes tes créatures, spécialement Messire le frère Soleil, qui fait le jour et par qui tu nous éclaires. Qu'il est beau et rayonnant, avec grande splendeur! De Toi, Très-Haut, il porte signification...*»

Plus près de nous, Tagore. «*Ô mon Soleil éternellement glorieux, que je ne fasse plus qu'un avec ta lumière. Ainsi, je vais comptant les mois, les années où je me suis séparé de toi.*»

Peut-être même devrions-nous remercier nos ancêtres de Nouvelle-France de nous avoir offert ce cadeau d'un Noël élargi fait de vent, de froid et de neige, même imaginaire, comme pour marquer d'une manière encore plus vraie et universelle la joie d'une naissance, les bienfaits de la lumière et l'espérance d'un soleil qui promet le printemps.

Salut, soleil! Salut, minuit! Salut, Enfant bien-aimé! Une belle et joyeuse fête de Noël à tout le monde!

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFPET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Il faut réexaminer les politiques de Téléfilm

En tant que directeur national de l'Alliance des arts médiatiques indépendants, j'écris ces mots pour appuyer la lettre ouverte des 25 réalisateurs québécois que *Le Devoir* a publiée le 16 décembre dernier. L'Alliance, créée en 1981, regroupe 81 organismes d'artistes sans but lucratif œuvrant dans la production, la distribution ou la diffusion de films, vidéos et nouveaux médias indépendants. Elle représente ainsi plus de 10 000 artistes et travailleurs culturels à travers le pays.

Nous sommes tout à fait d'accord avec eux sur le fait que la politique de Téléfilm, avec son financement par enveloppes attribuées selon la performance, nuit fortement au cinéma d'auteur. Le système de financement actuel entraîne les producteurs à faire des films de plus en plus commerciaux sans qu'aucun stimuli ne soit mis en place pour assurer le soutien du film d'auteur. Comme le signale la lettre ouverte, le financement basé sur la performance pourrait atteindre les 75 % cette année. Dans une lettre que nous envoyions à Téléfilm il y a trois ans, nous demandions que la part des fonds accordée sur la base de la performance ne dépasse pas les 33 %: «*[...] si les fonds automatiques finissent toujours dans les poches des compagnies de production et de distribution les plus grandes et les plus commerciales, le financement de Téléfilm risque de devenir une forme de privatisation des fonds publics.*» Cette orientation des politiques de Téléfilm est en contradiction avec son mandat culturel. Les fonds publics devraient soutenir la culture et non les marges de profit de quelques grosses compagnies.

La création du programme d'aide au long métrage indépendant à petit budget, qui soutient le film d'auteur plutôt que le film de producteur, a certes été un pas positif mais ne peut aucunement être perçue comme une solution. La somme versée par Téléfilm dans ce programme reste proportionnellement minime: 1,5 million sur 188 millions de dollars, soit 0,8 % du budget total des programmes.

À titre d'anecdote, Alliance Atlantis annonçait récemment des compressions draconiennes

dans sa branche de production. Il faut bien voir le résultat, l'échec, de longues années de soutien de la part de Téléfilm: des millions provenant des fonds publics auront servi à augmenter les profits des actionnaires d'Alliance Atlantis qui, soit dit en passant, se retire de la production pour se concentrer sur les activités plus lucratives de télédiffusion et de distribution! Est-ce là le but d'un mandat culturel? Nous espérons que non. Nous demandons au gouvernement fédéral et à la nouvelle ministre du Patrimoine, Hélène Chalifour Sherrer, de réexaminer les politiques de Téléfilm de façon à assurer que Téléfilm remplisse son mandat culturel.

Peter Sandmark
Directeur national de l'Alliance des arts médiatiques indépendants (AAMI)
Décembre 2003

Pour la renaissance du FIND

Stupéfaction, tristesse: le Festival international de nouvelle danse (FIND) cesse ses activités. C'était pourtant un des rares grands moments des arts de la scène où le public était convié, année après année, à la création, à l'innovation et à la recherche, qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs.

Il semble, entre autres, que le festival ne se soit pas remis de la perte de son commanditaire principal, Hydro-Québec, qui préfère sans doute investir nos deniers dans son festival bidon, Montréal en lumière, qui n'a aucune racine dans la communauté artistique mais qui semble bien plouqué dans les mégawatts du mercantilisme.

À la suite de ce cadeau de Noël amer, je souhaite, pour le nouvel an qui vient, que les ministres responsables de la vie artistique et culturelle de Québec et d'Ottawa fassent tout ce qu'il faut pour qu'une prochaine édition du Festival international de nouvelle danse ait lieu en 2004, à tout le moins sous l'appellation du «Laboratoire international de recherche et de développement de la danse».

Il est trop facile et trop fréquent de mettre les arts et la culture sous l'enseigne de la consommation rapide, du «jetez après usage»,

au gré de la pseudo-loi de l'offre et de la demande. Ce festival est trop important pour mourir et se retrouver ainsi à la poubelle.

Jean Régnier
Montréal, le 17 décembre 2003

La communication ne passe plus

L'information risque de tuer l'information. Les réalisateurs radio et télé se sont fait prendre. Un animateur radio nous lit les messages qu'il a reçus par courriel. Un animateur télé, pour ne pas être en reste, fait la même chose... Nous nageons en plein ridicule. Faut-il rappeler à l'animateur radio que la radio repose sur le son de la voix, des bruits ou de la musique qu'on entend? Faut-il rappeler que la télévision repose sur l'image qu'on voit et sur le son qui l'accompagne?

Faire entendre des courriels lus par l'animateur maison c'est, à la radio, faire entendre des paroles anonymes qui n'ont pas de propriétaires sonores; à la télévision, c'est faire entendre ces mêmes anonymes sans voix qui ont perdu leur image.

Dans les deux cas c'est, pour le diffuseur, abandonner sa raison d'être. C'est faire semblant d'être à la fine pointe. C'est malheureusement faire dans le non-identifiable. Et la radio et la télévision sont deux médias qui reposent tout entiers sur l'identification de la source. Charron ou Nadeau, avec la voix de personne, n'existent plus. Si, pour toutes sortes de raisons, la voix de l'animateur est modifiée et s'il porte un masque, la radio et la télévision viennent de disparaître.

Je souhaite que nos «médiateurs» reprennent la place qui leur appartient. Imaginez une seconde s'il y avait, dans un cinéma près de chez vous, avant la projection du long métrage, quelques minutes de lecture de courriels... C'est impensable! Il faut que les réalisateurs tombent sur leurs pattes. La communication est depuis toujours la reconnaissance par un émetteur d'une émission sonore et visuelle. Si l'émetteur n'est pas identifiable, la communication ne passe pas. Qu'on se le dise de vive voix.

Gilles Derome
Laval, le 18 décembre 2003

LIBRE OPINION

La générosité existe: il suffit de la voir

GILLES JULIEN
Pédiatre social

Les bénévoles... Je n'aime pas beaucoup cette appellation: elle sonne drôle à mes oreilles et me semble réductrice. Ce que ces personnes offrent est tellement grand qu'un seul terme ne suffit pas à les décrire complètement.

Je suis, bien sûr, impressionné par l'étymologie du mot, qui les définit ainsi: «vouloir du bien», mais ces gens ne veulent pas que le bien, ils le donnent avec un détachement constant et un amour incessant.

Ils sont plusieurs, d'origine et de statut divers, des tout jeunes et des retraités, des étudiants et des ouvriers, des religieux et des laïcs, des sans-le-sou et des plus riches. Ils ont, ensemble, une motivation commune et un engagement fort. Ils se disent heureux et comblés de donner autant de leur personne. Ils me disent même recevoir encore plus que ce qu'ils donnent!

Tant de gestes

Dans mon secteur, la pédiatrie sociale, toute l'année 2003 a été particulièrement riche en bénévolat, dons et aide de toute sorte pour les enfants moins choyés et moins aimés de notre société. Je n'en reviens pas de cette générosité immense et je m'interroge toujours sur son sens profond. On vit prétendument dans une société d'excès matériel, de surconsommation, d'attitudes égocentriques et de je-m'en-foutisme. C'est du moins ce qu'on observe à l'image extérieure du monde: le peu de communication (dans la rue ou le métro, par exemple) ou encore le manque d'implication entre les personnes dans la vie de tous les jours.

Mais après un examen plus approfondi et dans les gestes plus concrets, on retrouve vite la vraie nature humaine, faite de générosité, de compassion et de don de soi. Quand je vois, tous les jours, des personnes engagées qui donnent discrètement temps, argent et amour aux enfants plus démunis, je ne peux qu'admirer la bonté humaine et je suis rassuré par la puissance des actions constructives faites entre les hommes. Quand je suis intrigué, on me rassure; quand je m'interroge, on me sourit. Quand j'essaie de les com-

prendre, on me répond que ça leur fait du bien, simplement. Je les remercie, et c'est moi qu'on encourage!

Ils sont plusieurs:

- de petits enfants qui chantent pour leurs parents et pour le voisinage afin de ramasser des sous pour des enfants comme eux qui n'ont pas leur chance;

- des religieux et des religieuses plus âgés qui retrouvent le bonheur de partager leurs connaissances et leur savoir pour aider des enfants à mieux réussir à l'école ou pour aider des familles dans le besoin;

- de jeunes étudiants qui, jour après jour, se dévouent auprès d'enfants qui les admirent et les utilisent comme des modèles inspirants. Il faut voir des enfants se laisser apprivoiser souvent pour la première fois de leur vie, accompagnés en toute confiance par de jeunes adultes partageant leurs joies et leurs amitiés;

- des hommes et des femmes d'affaires qui donnent sans compter parce qu'ils ont reçu beaucoup et sont conscients de la nécessité du partage et de la compassion.

Une donatrice me disait tout récemment ces paroles magnifiques: «*La richesse n'est pas un droit mais une responsabilité envers les autres.*» Un donateur bien connu passe maintenant sa vie à gérer ses biens durement acquis pour les mettre au service des enfants de ce monde.

Tous ces gens m'inspirent car ils témoignent, tous à leur façon, de grandes qualités humaines et d'un sens commun de la générosité et de l'entraide qui produit une société en santé. Ils réussissent à combler la différence entre les riches et les pauvres, entre les moins favorisés et ceux qui réussissent, et ils contribuent à rapprocher les personnes entre elles. Toutes ces personnes sont mes idoles et m'inspirent.

Charité et équité

Heureusement, donc, il y a encore des valeurs humaines qui transcendent les règles strictes et réductrices de l'économie et du produit national brut et qui nous rassurent constamment à propos de la nature humaine. La charité et la générosité procèdent de valeurs humaines fondamentales. Ce sont des actes qu'on remarque plus particulièrement à certaines périodes de l'année ou lors de situations particulières, telles la fête de Noël et la Guignolée, ou lors d'événements spéciaux qui rap-

pellent au monde l'état de pauvreté de certaines personnes.

La charité et la générosité naissent de «coups de cœur» et c'est dans cet esprit qu'il faut les concevoir et les solliciter. Ce sont des gestes louables qui permettent de mettre un baume sur certaines plaies, d'offrir une présence, un repas, un jouet ou une sortie à un enfant, voire un présent à un parent qui n'en reçoit jamais. Est-ce utile? Est-ce rentable? Quel en est l'effet sur la pauvreté?

C'est utile et rentable, sans aucun doute, car ces gestes procurent un peu de bonheur, ce qui est important pour n'importe quel être humain, surtout si notre vie n'en comporte à peu près jamais. Ça peut même transformer une personne et redonner confiance à un enfant, ce qui peut changer une vie! Mais ce n'est pas mesurable, et on ne peut certes pas changer les statistiques de la pauvreté avec la simple charité ou la grande générosité.

Par contre, la justice et l'équité sont des valeurs sociales basées sur des valeurs humaines de nature à changer le monde. Elles s'expriment par des actions équilibrantes qui favorisent la dignité humaine et le partage des biens pour assurer le développement humain.

Les principes de justice et d'équité permettent à l'ensemble de la communauté d'accéder à tous les outils nécessaires pour vivre bien et pour réaliser ses objectifs de vie. Pour la famille en particulier, cela se traduira par la capacité globale de se réaliser comme famille et d'offrir aux enfants toutes les conditions requises pour leur assurer un développement optimal. La justice et l'équité sont donc des valeurs qui se traduisent en actions mesurables, contrairement aux actions de charité et de générosité. On peut mesurer la capacité d'une société à réduire les échecs scolaires ou les troubles de développement des enfants par les actions d'équité et de justice qu'elle engendre ou par les programmes qu'elle met en place dans le domaine de la prévention.

Le plus grand piège consisterait à confondre les notions de charité, de générosité, de justice et d'équité, de comparer les unes aux autres, d'en faire des projets d'évaluation horizontaux et réducteurs, voire de mettre leur pertinence en question. Les valeurs sont toujours pertinentes: la charité et la générosité pour leur caractère gratuit et spontané et pour l'humanisme qu'elles renforcent; la justice et l'équité pour leur caractère universel et leur impact sur l'évolution d'une société.

IDÉES

Noël comme un air de jazz

Objet d'une controverse dans l'espace public laïcisé, la fête de Noël peut encore avoir du sens pour les citoyens que nous sommes

GUY PAIEMENT

Président des Journées sociales du Québec

Ce texte a d'abord été publié dans la revue Relations (décembre 2003).

Chez les Grecs, un symbole était un objet que l'on brisait et dont les morceaux, une fois réunis, permettaient de se faire confiance et d'échanger. Depuis les origines, les chrétiens ont utilisé des symboles qu'ils ont empruntés à d'autres contextes et les ont transformés selon leur foi. Ils ne sont pas les seuls. Il n'y a donc pas matière à s'étonner si, aujourd'hui, des marchands utilisent le symbole de Noël pour faire mousser leurs propres intérêts. Au lieu de se replier sur le patrimoine et de déplorer l'usage mercantile qu'on en fait, n'est-il pas plus utile de retrouver la dynamique propre qui a donné naissance à cette fête et de chercher sa valeur de rencontre pour les humains que nous sommes?

En Occident, la fête de Noël est apparue à Rome au beau milieu du quatrième siècle. On sortait alors à peine des persécutions et ces dernières avaient laissé des traces profondes dans la communauté croyante. Des listes de martyrs circulaient qui nourrissaient la piété populaire. Le temps était à l'affirmation publique de son espérance et de ses convictions.

Une mosaïque romaine de l'époque suggère bien l'état d'esprit des gens. Celle-ci représente le Christ-Soleil, debout sur un char triomphal. Pour ce qui a trait au soleil, on sait que les Romains fêtaient le solstice d'hiver, ce moment de l'année où les jours allongent. Ils y voyaient la victoire du soleil sur les ténèbres, et cet événement comportait des harmoniques multiples. L'empire utilisa rapidement pour célébrer l'empereur et sacrifier ainsi sa domination.

Or les communautés chrétiennes ont souffert des persécutions impériales. Lorsque la paix s'est installée, elles ont contesté publiquement le culte officiel qui faisait de l'empereur un être divin et qui légitimait toutes les oppressions. Pour elles, c'est le Christ vi-



PETR JOSEK REUTERS

C'est François d'Assise qui entreprit de prendre le parti de tous ceux qui n'avaient pas d'importance et de pouvoir dans la société médiévale et qui décida de célébrer la messe de Noël chez eux. C'est ainsi que le bœuf et l'âne firent leur apparition dans la crèche, ajoutant une connotation bucolique que l'on reproduit encore aujourd'hui, comme l'illustre cette scène croquée dans un petit village de Tchécoslovaquie.

vant qui est le vrai soleil. C'est Lui qui donne sens à tous les martyrs connus. La chose fut d'autant plus facile que la résurrection de ces derniers était comprise comme leur «naissance au ciel». L'association avec la naissance du Christ, dans la ville de Bethléem, reconstruite par les chants célestes et annoncée aux bergers, ces mal vus de l'époque, se fit alors tout naturellement. La fête connait ainsi un potentiel politique et social évident. On était loin du «petit Jésus».

Chez les chrétiens orientaux, on avait déjà intégré, dès la fin du deuxième siècle, une fête de l'illumination du Christ à l'occasion des fêtes du solstice d'hiver, et les liturgies insistaient sur l'illumination reçue par Jésus de Nazareth alors qu'il était baptisé par Jean dans le Jourdain. Cette lumière apportée par le Christ rejaillissait sur toute l'humanité. Après bien des années, cette fête fut reconnue par les communautés de Rome qui la célébrèrent au début de janvier dans ce qui deviendra la fête de l'Épiphanie, la manifestation de la lumière divine dans la vie et la mort du Christ, une lumière offerte à toutes les nations

représentées par les rois mages venant de l'Orient.

Solidarité ancienne

Inutile de dire que la fête connaitra d'autres transformations au cours des âges. On connaît l'influence de François d'Assise qui, au Moyen Âge, à une époque où les écarts économiques grandissaient et où les guerres entre les villes-États engendraient misère et mort, entreprit de prendre le parti de tous ceux qui n'avaient pas d'importance et de pouvoir dans la société marchande qui se mettait en place. Certains prétendent que l'accueil que lui avaient réservé des paysans pauvres l'incita à célébrer la messe de Noël chez eux. Et c'est ainsi que le bœuf et l'âne firent leur apparition dans la crèche, ajoutant une connotation bucolique.

Cette entrée des personnes appauvries dans la compréhension de Noël influencera pendant des siècles la vie des communautés chrétiennes. Encore aujourd'hui, nous en retrouvons, dans nos sociétés riches, des reliquats grâce à ces multiples guignolées qui foisonnent à l'occasion des fêtes, trace d'une ancienne solidarité sociale.

Enfin, faut-il ajouter ce personnage de l'évêque Nicolas qui, selon la légende, dénonça un marchand véreux qui tuait des enfants pour en vendre la chair à ses clients? Récupéré par l'Amérique après être passé de la Turquie en Russie et en Allemagne, il devint le papa Noël qui se promène avec ses rennes dans le Grand Nord et qui s'introduit dans les maisons pour y déposer les nombreux cadeaux que petits — et grands — trouveront à leur réveil.

Notre société travailleuse n'est pas en reste qui a inventé les nombreux «partys de bureau», occasion, au mieux, de se rencontrer sur d'autres bases que celles du travail ou, au pire, de se dévouer pour oublier que l'entreprise a codifié les façons de s'intégrer à la société et fait de tous les gens qui ne travaillent pas des «délinquants économiques». Récupération mineure de la fête mais qui n'en montre pas moins sa fonction symbolique dans notre imaginaire collectif.

Une rupture avec l'ordre établi

Je retiens de cette longue histoire d'une fête populaire la fonction de rupture qu'elle véhicule

et autorise. Primitivement fête du solstice d'hiver, qui célèbre la victoire du soleil sur les ténèbres, elle devient, sous l'influence chrétienne, la fête du Christ ressuscité qui donne sens au sacrifice des martyrs ou qui rejoint tous les chercheurs de lumière et de sens. Cette rupture devient plus sociale avec l'option pour les pauvres, s'habille de fantaisie et de liens familiaux avec le vieux bonhomme en rouge et retrouve des harmoniques de la «fête des fous» médiévale dans nos bureaux sophistiqués où l'esclavage assisté par ordinateur fait souvent la loi.

Se pourrait-il que cette capacité de rupture que comprend la fête de Noël demeure le noyau dur qu'il nous faut protéger? Toute fête comporte une certaine rupture avec le quotidien. La fête de Noël à ceci de particulier d'en fournir des harmoniques variées. On dirait un air de jazz que chacun peut fredonner et transformer à son goût en le mêlant à celui des autres et qui finit par faire sens si une rencontre a lieu.

Si rupture il y a, c'est aussi pour ouvrir le quotidien sur autre cho-

se. Si la coupure existe, c'est pour imaginer une autre piste et amorcer une autre continuité. Que les minorités chrétiennes deviennent sujets de l'empire sans avoir besoin de le diviniser; que les personnes exclues redressent la tête car «notre Dieu aime mieux braves gens qu'or et argent» (vieux cantique médiéval); que les enfants, devenus rares, se révèlent l'avenir qui nous interroge, que le marché du travail prenne sa place, mais pas toute la place: autant de nuances, qui, au cours des siècles, ont dessiné les contours d'une vie en société qui fasse place à tout le monde et ouvre la personne à tout l'univers qu'elle recèle.

En sens inverse, si on la vide de sa force de rupture, la fête de Noël devient la sacralisation du «petit Jésus» et de l'enfant, la course éperdue et absurde aux achats, la pitance consentie aux «pauvres» pour alléger sa conscience engorgée de dinde et de foie gras ou encore l'exutoire facile pour éviter de remettre en cause le tout-puissant marché du travail.

S'il est vrai que le symbole demeure une «monnaie d'échange», il en est bien ainsi pour la fête de Noël. Comme pour le symbole, chacun en possède un morceau. Il lui appartient de l'apporter pour qu'une rencontre et des débats puissent avoir lieu et que la rupture que recèle depuis des siècles la fête de Noël s'inscrive dans nos rapports sociaux comme dans nos recherches les plus personnelles. Le sens, c'est-à-dire une piste, une direction, une orientation neuve pourra alors en naître, source de plus de démocratie et de justice.

La chose est d'autant plus urgente qu'un nouvel empire se met en place dans lequel le marché brille de tous ses feux. Les victimes ne se comptent plus mais trop d'entre nous acceptent de jouer le jeu du grand carrousel dans lequel nous tournons sans but. Nous sommes, en effet, à la fine pointe de la vie moderne, mais nous ne savons plus où aller. Nos modèles sociaux ou politiques sont épuisés et trop en inventent d'autres. Et pourtant, le regard des enfants de demain nous interroge: «Nous ne sommes pas encore au monde!» écrivait déjà en lettres de feu Arthur Rimbaud. Nos ancêtres auraient donc vu juste? La naissance serait bel et bien en avant de nous, comme une question ouverte, une piste à emprunter.

Hanouka: la lutte contre l'obscurantisme

JOSEPH GABAY

Président du Congrès juif canadien, région du Québec

Le vendredi 19 décembre au soir, avant le coucher du soleil, les communautés juives ont allumé la première bougie de Hanouka. Pendant huit jours consécutifs, elles allumeront chaque soir une bougie supplémentaire à leur chandelier. Un observateur attentif remarquera que le premier soir, ce sont deux bougies qu'on allume, et non une, et que le chandelier à huit branches en compte en fait neuf.

Cette bougie supplémentaire — qu'on appelle le *chamach* en hébreu — est celle qui sert à allumer les autres. Non seulement elle a sa place sur la *hanoukia*, le chandelier à neuf branches, mais, selon la tradition juive, c'est elle qui éclaire. Autrement dit, les autres bougies ne diffuseraient pas de lumière! Qu'est-ce qui se cache derrière ce symbolisme?

Une lumière qui éclaire sans éclairer

[...] La lumière dissipe l'obscurité en provoquant la clarté. Cette lumière est indispensable à la vie. C'est pourquoi, selon le récit biblique, la création du monde, c'est d'abord le *fiat lux*. Le champ sémantique des termes comme «lumière», «clarté», «obscurité», «vision», etc., dépasse la dimension physique de la lumière comme phénomène nécessaire à l'exercice du sens de la vue. Ne dit-on pas «faire la lumière sur une affaire» ou «jeter un nouvel éclairage sur un problème»? Combien de fois avons-nous dit: «Je ne vois pas très bien où vous voulez en venir, soyez plus clair»? La lumière est donc ce qui éclaire aussi l'esprit, ce qui permet d'avoir des idées claires. Claires comme synonyme de cohérentes, de logiques, de précises, d'intellectuellement satisfaisantes.

On voit donc qu'il y a un type de lumière qui dissipe l'obscurité et un autre type de lumière qui combat l'obscurantisme [...]. Cela nous fait comprendre le rôle de la neuvième bougie: elle éclaire du point de vue physique, sa fonction est comparable à celle du soleil, d'où son nom, *chamach*, mot qui a la même racine que *chemèch*, le soleil.

Les huit autres bougies diffuseraient une lumière qui n'éclaire pas le monde des objets mais l'esprit,

une lumière qui interpelle. Et si elles sont au nombre de huit, c'est que ce chiffre indique, pour la tradition juive, ce qui est au-delà de la nature, représentée, elle, par le chiffre 7.

L'héritage grec

Nous connaissons l'apport de la Grèce à l'art et à l'esthétique: il n'est pas nécessaire d'énumérer les chefs-d'œuvre qu'elle a produits ni de rappeler que ce sont les Grecs qui ont établi nos canons de la beauté. Nous n'ignorons pas qu'elle a créé la philosophie. Nous savons aussi l'importance de son rôle dans l'édification de notre connaissance du fonctionnement des lois de la nature: elle a forgé les instruments et les concepts qui ont permis l'exploration de la matière et du monde physique. La science ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui si la Grèce n'avait pas illuminé l'esprit des scientifiques. Mais, poussés par l'esprit de système, bon nombre de ses héritiers ont appliqué indûment ces lois et principes, qui régissent l'impersonnel du monde de la nature, à l'être humain, ignorant ainsi sa spécificité radicale.

Vouloir ramener l'humain à une équation, nier l'existence de l'âme, refuser de reconnaître que chaque homme a quelque chose d'unique, c'est cela même que la tradition juive nomme l'obscurantisme lorsqu'elle interprète le deuxième verset de la *Genèse* («et les ténèbres étaient sur la surface de l'abîme») en commentant: les ténèbres, c'est le temps de la Grèce, qui a obscurci les yeux d'Israël par ses décrets.

Les célébrations de Hanouka marquent l'inauguration du temple de Jérusalem après sa désacralisation par les armées d'Antiochus Epiphane, vaincues plus tard par Judah Maccabi. Lorsque, au II^e siècle avant notre ère, les Séleucides, dynastie syrienne hellénistique, occupèrent la Judée, ils décrétèrent son hellénisation et imposèrent aux Juifs des cultes païens, et ce, jusque dans le temple de Jérusalem. Non seulement les pratiques religieuses étaient interdites aux Juifs, les livres de la Loi recherchés, déchirés et brûlés, mais quiconque était surpris à l'étudier était condamné à mort pour antihellénisme, ce qui provoqua la révolte victorieuse des Maccabées.

En occupant la Judée, les Séleucides furent confrontés à la société d'Israël, qui incarnait la négation de leur monde idéologique. Et pour les Juifs, ils



ARCHIVES LE DEVOIR

La *hanoukia*, le chandelier à neuf branches.

incarnaient, eux, la Grèce, cette Grèce attachée à la représentation objective du monde, qui renvoie à l'ordre du déterminisme rigoureux des phénomènes, réduit la personne humaine à des structures impersonnelles et introduit, par là même, le désespoir et l'obscurité d'un univers tragique — alors que l'âme hébraïque s'attache à la reconnaissance des valeurs morales, qui impliquent le principe de la liberté du comportement humain et qui ont donné au monde des certitudes messianiques et des prophètes.

Histoire et nature

Il faut savoir que toutes les célébrations inscrites au calendrier d'Israël rendent compte à la fois d'un

événement historique et du contexte «saisonnier» de la célébration. Par exemple, Pâque doit être célébrée au printemps, moment où la terre se libère du gel hivernal. Ce temps de la renaissance observé dans la nature correspond à la célébration pascale, qui marque la renaissance du peuple hébreu, libéré de l'esclavage égyptien.

De la même manière, la liturgie de Hanouka, qui célèbre la victoire de l'espoir sur le tragique, qui marque la chute de l'obscurantisme, se situe au solstice d'hiver, époque où les journées commencent à être plus longues, comme pour célébrer la victoire de la lumière, qui gagne progressivement du terrain sur l'obscurité. La date hébraïque de Hanouka est le 25 du mois de *kislev*, et certains ont vu une analogie avec Noël, célébré le 25 décembre. Cette similitude des dates est renforcée par l'abondance des lumières qui entourent aussi les célébrations de Noël qui, pour la tradition chrétienne, marque la naissance de la lumière du monde.

Il est significatif que les sages de la tradition juive se soient refusés d'inclure dans le canon biblique les livres des Maccabées. Plusieurs raisons, historiques ou théologiques, sont invoquées pour justifier une telle décision. Nous retiendrons celle qui nous semble essentielle: si l'histoire du combat des Maccabées n'est pas écrite, c'est que ce combat n'est pas encore terminé.

Les manifestations d'extrémisme qui sévissent à travers le monde nous mettent aux prises chaque jour avec l'intolérance, une intolérance qui va jusqu'à la volonté de destruction de tout ce qui peut véhiculer les valeurs de démocratie et de liberté. Force est de constater que l'humanité n'a pas encore achevé de forger le langage des sciences humaines pour se doter d'institutions qui seraient celles d'une civilisation ayant enfin accédé aux valeurs de la moralité vraie.

De ce point de vue, la détermination des sociétés à combattre le terrorisme et l'intégrisme qui le nourrit s'inscrit dans le prolongement de la révolte des Maccabées. Il nous faut espérer, en ces jours de solstice d'hiver, une victoire des forces de la lumière contre toutes les formes d'obscurantisme, victoire qui, la paix retrouvée, permettra d'allumer les bougies de la Hanouka des lumières du monde.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation) ; Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et fait de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (pupitre édit, idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (santé), Pauline Gravel (sciences) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques) ; Martin Duches, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relucteurs) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpelt (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels) ; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Éric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte ; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste) ; à l'information politique : Hélène Buzetti et Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque ; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction) ; Louise-Maude Rioux (secrétaire à la rédaction) ; Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Daniel Babin (responsable de la production), Nathalie Lemaitre, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Zennaro, Geordonnatrice à la promotion et à la sollicitation, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haec (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

LAIT

SUITE DE LA PAGE 1

modération les membres des syndicats de producteurs laitiers, pour lesquels une conférence téléphonique d'information a d'ailleurs eu lieu plus tard en journée. Avant même de quitter les locaux de la Régie, M. Grégoire avait reçu un appel du président de la Fédération régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, dont les membres ont beaucoup manifesté depuis deux jours. Ceux-ci avaient même menacé d'aller déverser du lait dans la cour de la ministre de l'Agriculture, qui habite et représente un comté de cette région.

Quoi qu'il en soit, l'usine de Saint-Alexandre peut recevoir 400 000 litres de lait par jour et pourra donc récupérer une grande partie de ce «surplus» que les producteurs envisageaient de jeter, à défaut de le vendre ou de le donner aux transformateurs pour ensuite le distribuer aux banques alimentaires destinées aux plus démunis de la société.

Selon Jean Grégoire, président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, le prix obtenu pour ce lait est celui que les producteurs voulaient obtenir et non un prix à rabais. Le lait qui ne se rendra pas à l'usine de Saint-Alexandre, dont les employés (environ 45) viennent d'apprendre que leur emploi est prolongé jusqu'au 1^{er} août 2004, sera expédié à d'autres usines d'Agropur ou chez d'autres transformateurs. Selon une source, Nestlé aurait acheté 400 000 litres, ce qu'on nie à la fédération. Cette firme aurait plutôt acheté l'équivalent d'un ou deux camions, soit 60 000 litres tout au plus. Avant la fin de l'audience devant la Régie, les représentants de Parmalat et de Saputo ont tenu à dire qu'ils étaient prêts à acheter chacun au moins 500 000 litres de lait, classé dans la catégorie 5D pour la fabrication de fromage, ce qui signifie que le producteur obtient un prix d'environ 25 \$ l'hectolitre, en comparaison de 65 \$ pour le plein prix du lait de première catégorie. «Nous avons accepté l'entente la plus avantageuse», a répondu M. Grégoire.

Pour sa part, Serge Riendeau, président d'Agropur et producteur laitier, a soutenu qu'Agropur a toujours fait partie de la solution à cette situation critique. Cette coopérative qui possède une vingtaine d'usines achète en effet plus de 50 % du lait produit au Québec. Cette année, elle a même acheté 2,6 millions de litres de lait de plus que l'an dernier. Or, jeudi dernier à 16h30, Agropur a reçu une réponse favorable à la demande faite quelques semaines auparavant de prolonger le permis de l'usine de Saint-Alexandre.

Les pressions des producteurs et les communications qu'a eues M. Grégoire avec la ministre de l'Agriculture, Françoise Gauthier, n'ont certes pas nié à la décision de prolonger le permis de l'usine de Saint-Alexandre. Mais il y a plus que des considérations à très court terme qui sont en cause.

M. Riendeau a tout particulièrement mentionné la proposition déjà faite à la Fédération des producteurs de lait de devenir un partenaire dans l'usine de Saint-Alexandre. «Cela fait partie des négociations de la prochaine convention de mise en marché», a-t-il dit. On sait que la convention actuelle est expirée depuis l'été dernier mais qu'elle continue de s'appliquer, en attendant la nouvelle convention, aux signataires, soit la fédération, Agropur et le Conseil de l'industrie laitière, qui représente les autres transformateurs.

Dans l'esprit de M. Riendeau, l'usine de Saint-Alexandre deviendrait en somme une usine-tampon dont le rôle serait d'absorber les chocs lors de variantes entre la demande et l'offre de lait, par exemple dans ce cas particulier du temps des fêtes. La fédération est d'accord pour discuter de cette proposition d'Agropur, bien que M. Grégoire reconnaisse d'emblée qu'il n'a pas de compétences en transformation. En revanche, il souhaite ardemment la signature d'une nouvelle convention qui permettra d'éviter le cafoillissement de cette semaine, une situation qui a tendance à se reproduire depuis longtemps.

Cette année, la fédération a décidé de jouer le tout pour le tout en faisant savoir de façon radicale que ses membres allaient jeter tout le lait non vendu, non sans avoir offert aux transformateurs de leur donner ce lait pour qu'ils en fassent eux-mêmes le don aux organisations charitables par la suite. La Régie des marchés agricoles a réagi sans délai en jugeant que le fait de jeter 4,5 millions de litres de lait aurait causé un tort considérable à l'image de toute l'industrie laitière.

Rectificatif

Dans l'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon intitulé «Pourquoi un commissaire?» et publié dans notre édition d'hier, il aurait fallu lire que le projet de loi 38 créant le poste de commissaire à la santé et au bien-être entraînerait la disparition du Conseil de la santé et du bien-être et du Conseil médical du Québec et non du Conseil du médicament, comme cela était écrit par erreur.

Mauvais numéro

Un texte publié dans nos pages en juillet dernier au sujet d'un commerce du Vieux-Montréal comportait une erreur qui a pris de l'ampleur à cause d'Internet. Le numéro de téléphone de la boutique-bistro Les Délices de l'étable était erroné. Le véritable numéro est le (514) 765-3456. Radio-Canada ayant récemment diffusé un reportage sur cette boutique, plusieurs personnes se sont tournées vers Internet pour en obtenir le numéro de téléphone. Quand on tape le nom du commerce, le moteur de recherche Google présente le texte erroné du *Devoir* au sommet de sa liste. Nos excuses à la personne dont le téléphone cellulaire n'a pas cessé de sonner.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc., dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

convaincu les plus crédules d'éviter de l'obstiner sur la question. Même Dolores, la petite Mexicaine du fond de la classe qui lui enseignait pour l'amadouer des mots d'espagnol chantants, n'osait pas le contredire sur ce point capital: l'inexistence du père Noël. Elle y croyait pourtant dur comme fer de son côté, mais elle démentit Eric quand il prenait cet air-là...

— «Papillon», ça se dit «mariposa», à propos...
Et pourquoi n'aurait-il pas eu le droit d'être un peu mauvaise graine? Leur appartement était si vide à Noël. De vieilles chicanes de famille et des abandons les avaient isolés, sa mère et lui, sur un îlot glacé aux ponts coupés. Et puis, ils étaient pauvres. Alors, les vrais cadeaux...

Leur tête-à-tête de l'an dernier lui revenait en mémoire:

— «Mange ta bûche, Éric.
— Je n'ai pas faim. Si tu savais...
— Fais, pas fais, tu la manges. On est là pour ça.»
Méchante bûche molle achetée congelée! Méchant réveillon sans parenté! Non, il n'avait pas trop hâte à minuit.

C'était le 24 décembre et dehors, rue Cartier, il neigeait à n'en plus finir. De gros flocons bien mouillés trempaient les tuques des passants et collaient de la sloche à leur bas de pantalon. Sa mère devait être en train de magasiner la damnée bûche et quelques cochonneries de dernière minute à glisser sous le sapin avec un sourire piteux. Au fond, Éric l'aimait bien, sa mère, tout en la faisant enrager du matin au soir, mais qui pouvait-elle saisir à ses émois mal embouffés? Peut-être se sentait-elle aussi comprise que lui, sans pouvoir le communiquer non plus. Cette intuition de leur double solitude en miroir lui serrait le cœur.

Chacun se raccroche à ce qu'il peut, la veille de Noël. La seule bouée de rêve que le petit garçon avait trouvée était cette crèche de paille aux personnages tressés: madone, saint Joseph, p'tit Jésus, bœuf et âne parlant le langage du soleil et des réveillons sans neige. Il aimait les regarder, les palper. À cause du souvenir du père, on le comprendra (l'absence avait bien entendu transformé le fuyard en héros), également de la naïveté maladroite des mains créatrices inconspicues. Éric n'avait jamais voyagé, mais la beauté lui apparaissait comme quelque chose d'exotique, de fragile et de gauche, à l'image de cette crèche de paille-là. Et aussi des tresses noires de Dolores, qu'il tirait un peu fort quand il mourait d'envie de les flatter.

On a beau ne pas croire au père Noël et être la terreur du coin, le merveilleux, quand on a dix ans, vous rattrape toujours au détour. Or la crèche inerte s'était mise à manifester d'étranges signes vitaux auxquels Éric refusa de prêter attention au début.

C'avait commencé par un meuglement sourd, suivi d'un hihan! timide, puis une forte haleine animale lui avait réchauffé le cou en dissipant un peu le froid de la pièce. Ce soir-là, Éric crut même constater, abasourdi, un léger frémissement des petites figurines sur leur socle... Mais comment croire en l'inconcevable? Il se frotta les yeux, chercha partout la source des bruits, du mouvement et du vent chaud, scruta de nouveau la crèche avec anxiété. Bœuf et âne le regardaient d'un air complice pendant que la petite famille, repliée sur elle-même, gazouillait des mots doux ou chantait en faussant: *Il est né, le divin enfant*.

La légende veut qu'à Noël, les bêtes se mettent à parler. Mais aujourd'hui, les légendes ont le caquet bas et guère de clients pour croire en elles. Éric lui-même se piquait d'être un esprit fort, quoique précoce. Tout doute se dissipa pourtant lorsque les animaux s'ébrouèrent en envoyant de la paille valser sur le tapis. La crèche était vraiment en vie. Pour mieux

¡Feliz Navidad!

en témoigner, le bœuf, leader du duo, lui adressa la parole en français avec un accent espagnol prononcé, l'invitant à un petit tour au sud, histoire de chasser l'ennui en bonne compagnie. Sur ces mots, l'âne se pencha pour convier le jeune garçon à enfourcher sa selle.

Lors d'une éprouvante veille de Noël, rares sont les occasions de fuir au Mexique sur le dos d'un âne de paille. Éric remit à plus tard le soin de comprendre le sens profond de l'aventure et prit place sur sa monture. Le bœuf s'envola, l'âne et Éric sur ses talons.

Jamais il n'eût cru pouvoir traverser le continent américain à une vitesse aussi folle. Ces trois-là survolèrent bientôt le Mexique du golfe au Pacifique, entrant dans les maisons blanches, rasant les pyramides de Teotihuacán, près de Mexico, où règne encore le dieu du serpent à plumes.

Éric vit tellement de choses lors de ce voyage éclair que son esprit peina à les embrasser toutes. Il aperçut des crèches comme la sienne et les jolies mains brunes qui les avaient tressées, vit des enfants plus pauvres que lui mendier des bouts de pain à de gros Blancs ivres de tequila sous les chants criards des mariachis. Sur une colline, des papillons monarques aux ailes orangées et noires, venus comme lui du Québec, s'agitaient à pleins bussons. *Mariposa, mariposa*, traduisait-il avec les mots espagnols de Dolores qui chantaient à ses oreilles.

Il croisa des oiseaux roses au bec en spatule près des rivières, puis des taxis qui crachaient leur suie sur la ville. À la montagne, des Indiens aux ponchos colorés se frottaient des réveillons de misère. Il vit des gens bien et des crapules, de mauvaises routes en lacet et des palaces dorés au bord des plages. Dans les hauteurs de Oaxaca, il crut même distinguer son père avec une femme de là-bas qu'il aimait peut-être. Devant son sourire, Éric renonça soudain à l'attendre à Montréal, sentant que des mystères se jouaient loin de chez lui, bizarrement libéré de ses points d'interrogation et de sa colère.

Un jour, il viendrait le visiter et ils s'expliqueraient, tous les deux. En attendant, son père allait lui garder le Mexique au chaud, pour leurs retrouvailles futures. «*Hasta luego!*», lui cria Éric de loin pendant que le bœuf les invitait d'un signe inquiet à vite rebrousser chemin, leur temps d'errance bien écoulé. Durant le vol du retour, ils croisèrent le père Noël et son chariot, aussi en retard qu'eux sur l'horaire de la nuit, qui les salua d'un air stressé en consultant une grosse montre. Il existe donc, se dit le petit garçon, sans oser désormais s'étonner de grand-chose.

Rue Cartier, le trio atterrit chez Éric, qui alla au devant de sa mère, de la bûche et des *Jingle Bells* pendant que les animaux se gisaient en douce jusqu'à leur crèche murmureuse. Lui, le grand voyageur, n'avait plus dix ans mais peut-être vingt. À cause des paysages et des visages brûlants qu'il habiterait toujours en secret des autres. À cause également des mystères dévinés.

Les adultes vous diront qu'il avait rêvé tout ça en tombant endormi près de la petite table du salon, sa crèche à la main, mais ils se trompent si souvent, les adultes. Quand il serra sa mère dans ses bras, c'était bel et bien pour lui offrir un peu de soleil mexicain à elle aussi. Il la vit d'ailleurs rire et rougir comme après un bon coup. Sa table était dressée pour trois.

Dolores, l'invitée-surprise, surgit soudain de l'ombre, timide dans sa belle robe jaune.

— «*Feliz Navidad, ça veut dire "Joyeux Noël!"*», lui lança la petite en tendant son cadeau, un poncho vert qu'elle avait tricoté juste pour lui. Alors Éric sortit de sa poche la belle plume de spatule rose attrapée au vol là-bas, seule preuve tangible de la réalité de son périple, et lui en fit présent en un élan de gratitude. Il ne tira pas les tresses de Dolores mais les flatta doucement pour la première fois de sa vie. «*Feliz Navidad à toi aussi.*»

RUSSES

SUITE DE LA PAGE 1

arrangement avec le Collège français, en vertu duquel les droits de scolarité des enfants qui la fréquentent sont réduits de moitié. «*Nos enfants réussissent très bien et font la fierté du Collège français*», affirme avec fierté Mme Krouglikova, une grande femme élancée aux cheveux châtains courts et à l'air sérieux des institutrices.

Garder le contact avec la culture de ses parents

Le premier diplômé de l'école, Artiom Zakharov, aujourd'hui âgé de 18 ans, avoue y être entré un peu à reculons. Mais il dresse finalement un bilan positif de ces trois années à l'école russe, qui lui ont surtout permis de se lier d'amitié avec des jeunes ayant les mêmes références culturelles. «*Je suis content d'avoir cette dualité culturelle en moi*», témoigne Artiom, qui fréquente maintenant le collège Brébeuf en sciences pures et se destine à une carrière d'ingénieur.

«*Maintenant que j'y pense, cela m'a aussi permis de rester en avance. Par exemple, en mathématiques, je voyais certains problèmes six mois ou un an plus tôt à l'école russe*», poursuit le jeune homme, qui a fréquenté l'école internationale, reconnue pour son programme enrichi.

Pour plusieurs parents, l'école du samedi est un outil inestimable afin que la langue et la culture russes soient bien vivantes dans l'univers de leurs enfants. Tous les samedis, Masha Cherkhneva part tôt de Valence, sur la rive sud, pour emmener son petit Sasha, né il y a cinq ans d'un père québécois, à la maternelle russe. «*C'est important pour moi qu'il parle bien le russe et qu'il soit en contact avec cette culture si riche. Cela lui fait se rendre compte qu'il est aussi de là-bas*», explique Masha, qui ressent quand à elle une grande nostalgie de son pays natal, souffrant de vivre éloignée de ses parents au moment où leur santé décline.

La mère ne craint pas que cette sixième journée de classe, en plus de la maternelle régulière, ne surcharge son petit. «*Ce qu'il apprend en russe, il le transfère au français. Il s'intéresse déjà à l'écriture et à la lecture. Cela prépare bien à l'école, et les activités parascolaires l'aident beaucoup au chapitre de sa motricité*». Le petit garçon semble lui aussi très fier du côté spécial de sa personnalité: «*À la maternelle, on m'a dit qu'il enseignait des mots de russe à ses petits amis!*», raconte sa mère.

Au fil des années, l'école Gramota s'est adaptée au rythme d'évolution de la communauté, ouvrant notamment une succursale dans Notre-Dame-de-Grâce, où beaucoup de Russes ont élu domicile.

L'enseignement a changé lui aussi. Certains élèves sont nés ici ou n'ont étudié que très brièvement en Russie alors que d'autres enfants russes vivent avec des parents adoptifs francophones. «*Nous mélangeons les méthodes d'apprentissage du russe comme langue maternelle et langue seconde pour tenir compte du fait que les enfants ne sont pas élevés dans un milieu russo-phonie*», explique la directrice, qui a une formation en enseignement du russe langue seconde et qui a com-

plété ici une maîtrise en administration de l'éducation à l'Université de Montréal. «*Pour les cours de sciences et de mathématiques, on suit les programmes québécois, en les enrichissant à la manière russe*», poursuit-elle.

Elle constate que les écoles des autres communautés, comme celles des Portugais, des Chinois ou des Italiens, mettent surtout l'accent sur la langue, la culture et le folklore du pays d'origine, sans aborder les autres matières scolaires. «*Ce ne sont pas des communautés récentes. Ils ont un peu oublié comment cela se passait chez eux. Ici, nous devons non seulement transmettre la langue et la culture mais aussi répondre à un besoin d'enrichissement*».

Cette demande d'enrichissement dans les autres matières scolaires est, à son avis, appelée à «*mourir au fur et à mesure que la communauté va se stabiliser et que la mémoire du système russe va s'estomper*».

Une communauté de plus en plus fière

Mme Krouglikova a déjà pu constater des changements importants dans la communauté depuis l'ouverture de l'école, en 1995, alors que l'institution tenait lieu de centre culturel où les parents pouvaient échanger de l'information et discuter de leurs démarches d'emploi, parfois difficiles. «*De 1995 à 1998, les gens arrivaient surtout comme réfugiés, officiellement politiques mais, dans les faits, économiques. Ils étaient très pauvres, plusieurs vivaient de l'aide sociale. Nous avons dû adapter les prix de l'école pour eux*».

Les immigrants récents ont selon elle moins de difficulté à s'adapter, peut-être parce qu'ils ont à leur actif une plus longue expérience de vie dans une société capitaliste. Le temps joue aussi en faveur de ceux arrivés dans les années 90. «*La communauté est plus fière. Les gens ont appris les langues, ils ont retrouvé une profession et du travail. Ils s'habillent mieux, ont des voitures et achètent des maisons, surtout dans le West Island. Ils sont moins renfermés sur eux-mêmes et plus ouverts au monde canadien*».

Si Mme Krouglikova s'exprime dans un français parfait, à l'européenne, grâce à ses études en lettres françaises à l'université de Moscou, la plupart de ses compatriotes se sont tournés vers l'anglais. «*Au XIX^e siècle, les nobles russes apprenaient le français et ensuite leur langue maternelle, d'après les romans de Pouchkine et Tolstoï. Mais il faut avouer que le XXI^e siècle est plutôt anglais. [...] Une minorité de gens comme moi ont appris le français en Russie et choisi de venir dans une province francophone. Mais la majorité a probablement choisi le Québec pour des raisons pratiques: la démarche d'immigration y est plus rapide*», croit Mme Krouglikova, qui a quitté son pays natal pour éviter que son fils ne soit contraint de faire son service militaire, en pleine guerre en Tchétchénie. Visible francophile, elle déplore le peu d'information transmis par l'ambassade canadienne à Moscou sur le caractère français du Québec.

Fin

MARIJUANA

SUITE DE LA PAGE 1

La Cour suprême n'avait pas à se pencher sur l'opportunité de criminaliser la marijuana mais sur la constitutionnalité de l'approche, précisée d'emblée les six juges majoritaires. Et cette fameuse loi tient la route, en dépit de toutes les attaques et remises en question qu'elle a essuyées au fil des ans. «*En toute déférence, nous estimons que la décision de M. Malmo-Levine de centrer son mode de vie sur la consommation récréative de marijuana ne bénéficie pas de la protection de la Charte*», tranche la Cour suprême dans son jugement principal.

Le régime de prohibition vise à priver de la substance les consommateurs actuels et potentiels, à prévenir le préjudice associé à la consommation et à éliminer le marché illicite, expliquent les juges. Ce régime puise en outre sa légitimité dans le fait que certains groupes (femmes enceintes, schizophrènes, conducteurs d'automobile, pilotes de l'air, jeunes) se montrent particulièrement vulnérables aux périls du cannabis.

Une fois qu'il est prouvé que le préjudice n'est ni insignifiant ni négligeable, c'est au Parlement que revient le devoir d'en apprécier l'étendue et de légiférer en conséquence. Point à la ligne.

Martin promet d'aller de l'avant

La décision renvoie la balle dans le camp du Parlement. Dans un entretien avec la Presse canadienne, le nouveau premier ministre, Paul Martin, a réitéré son intention de présenter un projet de loi décriminalisant la marijuana. «*Je suis très heureux de voir que la Cour suprême ait maintenu la position actuelle du gouvernement, mais nous irons de l'avant avec le projet de loi sur la marijuana comme prévu*», a dit M. Martin. «*Ce qui est important, c'est de s'assurer qu'une jeune personne arrêtée avec une petite quantité n'ait pas de dossier judiciaire pour le reste de sa vie*», a-t-il ajouté.

Le premier ministre Martin trouvera dans la forte dissidence exprimée par les trois juges francophones de la Cour suprême, Louise Arbour, Louis LeBel et Marie Deschamps, des prétextes à agir.

Ces trois juges auraient acquitté David Malmo-Levine, Chris Clay et Victor Caine des accusations qui pesaient sur eux au prétexte que la menace d'une peine de prison est disproportionnée et viole leur droit à la liberté garanti à l'article 7 de la Charte. «*Le préjudice lié à la consommation de marijuana ne justifie pas la décision de l'État d'avoir recours à l'emprisonnement pour faire respecter l'interdiction visant la possession de cette substance*», affirme la juge Arbour.

Mme Arbour estime que le fardeau que font peser les consommateurs de mari sur les systèmes de soins de santé et d'aide sociale est trop restreint et trop négligeable pour justifier une menace d'incarcération. «*Les Canadiens ne s'attendent pas à aboutir en prison chaque fois qu'ils adoptent un comportement susceptible de leur être préjudiciable. Aucune raison ne justifie de réserver un traitement particulier aux personnes qui peuvent mettre leur santé en péril en fumant de la marijuana*», écrit-elle.

Le juge LeBel abonde dans ce sens, précisant que l'État n'a pas été en mesure de bien définir les préoccupations sociales et les droits individuels en jeu dans cette affaire, en particulier en ce qui a trait au droit à la liberté. Bien que la marijuana cause des torts à certaines personnes, la preuve a démontré le faible préjudice pour la plupart des usagers. Le juge LeBel croit que la loi, assortie de la menace d'une peine de prison, constitue «*une réaction législative démesurée aux problèmes que fait craindre la consommation de marijuana*».

Puisque le cannabis ne cause des dommages mineurs qu'aux usagers eux-mêmes, «*la prohibition est disproportionnée et arbitraire*», renchérit la juge Deschamps. «*Lorsque l'État prohibe une conduite socialement neutre, c'est-à-dire une conduite qui ne cause pas de préjudice, qui n'est pas immorale et pour laquelle il n'y a pas de consensus social concernant la réprobation, il ne peut que faire face à un problème de légitimité et, par conséquent, de perte de crédibilité*», écrit-elle.

Le Noël du pingre

À Vancouver, David Malmo-Levine allumait hier matin des joints qu'il considérait — à tort — comme les derniers de l'ère prohibitionniste. Il a accueilli le jugement avec toute sa verve coutumière. «*Je suis décontenancé. Je rêvais d'un Noël vert, mais ils ont été pingres avec nous*», a-t-il dit.

Selon John Conroy, l'avocat de Victor Caine, cette décision marque «*un jour triste pour les libertés civiles au Canada*». Les policiers pourront continuer à interroger, suivre et harceler des citoyens qui s'engagent dans un comportement «*on ne peut plus trivial*», a-t-il dit.

M^r Conroy ne croit pas que le débat sur la légalisation des drogues remonte à la Cour suprême de sitôt. «*Nous avons couvert presque toutes les options avec l'article 7 de la Charte*», estime-t-il. Il enjoint cependant aux militants antiprohibitionnistes d'amasser des fonds, de militer, de contester et d'interpeller la classe politique afin d'obtenir des modifications à la loi.

Le sénateur Pierre-Claude Nolin, auteur d'un rapport sur la légalisation de la marijuana, estime que le Parlement devra s'interroger à la lumière des conclusions des juges dissidents. Selon ces juges, les dommages causés par la prohibition sont «*foncièrement disproportionnés*» par rapport au problème que l'État cherche à enrayer. «*Le débat n'arrêtera pas. Il y a un mouvement de fond. La cour vient de baliser le rôle du Parlement, et c'est maintenant au Parlement de lire comme il faut cette décision-là*», estime M. Nolin.

Vers l'inversion des pôles?

San Francisco (AP) — La force du champ magnétique terrestre a diminué de 10 % au cours des 150 dernières années, conduisant ainsi certains spécialistes à évoquer la possibilité qu'il puisse à terme s'inverser puis s'inverser, provoquant du même coup une inversion des pôles magnétiques pour la première fois depuis plus de 700 000 ans, ont expliqué des scientifiques jeudi dernier. Selon les chercheurs, le champ magnétique terrestre est soumis à des variations cycliques qui sont mal connues. Certains estiment que son affaiblissement actuel pourrait être le prélude à une inversion, mais beaucoup pensent que cette tendance ne se poursuivra pas et que, comme cela est arrivé plusieurs fois par le passé, l'intensité du champ augmentera de nouveau. Au rythme actuel de son affaiblissement, il n'est pas exclu que le champ magnétique de la Terre puisse disparaître totalement d'ici 1500 à 2000 ans, souligne Jeremy Bloxham, de l'université Harvard. Plusieurs siècles pourraient alors s'écouler avant le retour d'un champ inversé, semblable à celui qui était en place il y a 780 000 ans.